



Licence LLCER parcours Anglais

Brochure de formation 2025-2026

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD



www.univ-spn.fr

ATTISER LES CURIOSITÉS

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS
CONDORCET
PARIS - AUBERVILLIERS

A^SPC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

Bienvenue en Licence LLCER Anglais !

Dans cette brochure – que vous devez conserver toute l'année – vous trouverez toutes les réponses à vos questions... y compris à qui demander quand vous ne trouvez pas la réponse !

Mais d'abord : LISEZ (et RE-lisez)

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE	3
L'EQUIPE PEDAGOGIQUE.....	5
GESTIONNAIRE PEDAGOGIQUE	5
VOS ENSEIGNANTS-RESPONSABLES PEDAGOGIQUES	5
VOS ENSEIGNANTS (PAR ODRE ALPHABETIQUE)	6
LA LICENCE LLCER ANGLAIS	7
OBJECTIFS	7
CE QUE VOUS ALLEZ APPRENDRE	8
ORGANISATION DE LA FORMATION	9
COMMENT OBTENIR DES ECTS/SON SEMESTRE/SON ANNEE/SA LICENCE ?	11
TABLEAU SYNTHETIQUE DES UE PAR SEMESTRE	19
DESCRIPTIF DES COURS DE BLOC FONDAMENTAL EN LICENCE LLCER ANGLAIS	25
L1 SEMESTRE 1	25
LICENCE 1 SEMESTRE 2	35
LICENCE 2 SEMESTRE 3	44
LICENCE 2 SEMESTRE 4	55
LICENCE 3 SEMESTRE 5	65
LICENCE 3 SEMESTRE 6	80

CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

*L'année universitaire est divisée en **deux semestres** : les semestres impairs durent de la mi-septembre à la mi-janvier ; les semestres pairs de la mi-janvier à la mi-mai.*

De mi-mai à début juillet, c'est le moment des sessions de rattrapage si vous n'avez pas validé vos semestres du premier coup.

Réunions de rentrée

L1 : Lundi 15 septembre 10h-12h

L2 : Mardi 9 septembre à 14h30

L3 : Mardi 9 septembre à 15h30

Début des cours

fondamentaux (**BF**)
des semestres impairs

Lundi 15 septembre

*Pour les **L1**, la première semaine de cours est une semaine d'intégration. Elle n'est pas moins importante ni moins **obligatoire** que le reste du semestre.*

Début des enseignements
complémentaires (**BC**) et
transversaux (**BT**)

Jeudi 25 septembre (BC)

Vendredi 26 septembre (BT)

**Date de remise au secrétariat
des inscriptions
pédagogiques (fiches papier)**
et des justificatifs en cas de
demande d'inscription en CT

Lundi 21 et mardi 22 octobre

Vacances d'Automne

Du 26 octobre au 2 novembre.

**Semaines d'évaluations
finales de première session
des semestres impairs**
(CC et CT)

Semaines du 8 et du 15 décembre :
*se renseigner auprès de vos
enseignant.e.s en cours de semestre*

Vacances de Fin d'Année

Du 21 décembre au 4 janvier

Certification PIX (L3)

Jeudi 15 et vendredi 16 janvier

**Début des enseignements
des semestres pairs**

Semaine du 19 janvier

Résultats de première session des semestres impairs Semaine du 23 février

Vacances d'Hiver

Du 1^{er} au 8 mars

Date limite de remise au secrétariat des inscriptions pédagogiques (fiches papier) et des justificatifs en cas de demande d'inscription en CT

Vacances de Printemps

Du 19 avril au 3 mai

Semaines d'évaluations finales des BF de première session des semestres pairs (CC et CT)

Semaines du 13 avril et du 4 mai :
se renseigner auprès de vos enseignant.e.s en cours de semestre

Examens de rattrapage des semestres impairs

Du 18 au 30 mai

Résultats de première session des semestres pairs

Semaine du 1^{er} juin

Examens de rattrapage des semestres pairs

Du 18 au 27 juin

Résultats de deuxième session

Vendredi 10 juillet

Fin de l'année universitaire

Lundi 13 juillet

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

GESTIONNAIRE PEDAGOGIQUE

Mme Nadiège Nivert

Bureau C209 / Tel : 01 49 40 32 30 / mail : sec-llce.llshs@univ-paris13.fr

Pour les enseignements de langue vivante hors espagnol, arabe et portugais : se rendre à l'**Espace Langues**

Bureau G218 / adm-sel@univ-paris13.fr

VOS ENSEIGNANTS-RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

RESPONSABLE DE LA LICENCE LLCER

M. Grégory Furmaniak : bureau C201 / gregory.furmaniak@univ-paris13.fr

RESPONSABLE DE LA L1

M. Mehdi ACHOUCHE : bureau C211 / mehdi.achouche@univ-paris13.fr

RESPONSABLE DE LA L2

M. Frédéric SYLVANISE : bureau C203 / frederic.sylvanise@univ-paris13.fr

CO-RESPONSABLES DE LA L3

Mme Camille MARTINERIE : bureau C213 / camille.martinerie@univ-paris13.fr

Mme Céline PLANCHOU : bureau C215 / celine.planchou@univ-paris13.fr

VOS ENSEIGNANTS (PAR ODRE ALPHABETIQUE)

M. Mehdi ACHOUCHE : bureau C211 / mehdi.achouche@univ-paris13.fr

Mme Viktoria CHALAHAYEVA : bureau C207 / viktoria.chalahayeva@univ-paris13.fr

Mme Emma CHAPELIERE : bureau C211 / emma.chapeliere@edu.univ-paris13.fr

Mme Chloé COTTREL : bureau C213 / chloe.cottrel@univ-paris13.fr

Mme Louise FANG : bureau C206 / louise.fang@univ-paris13.fr

M. Pierre FOURNIER : bureau C201 / pierre.fournier@univ-paris13.fr

M. Yann FUCHS : bureau C215 / yann.fuchs@univ-paris13.fr

M. Grégory FURMANIAK : bureau C201 / gregory.furmaniak@univ-paris13.fr

M. Talal HOCHARD : bureau C210 / talal.hochard@univ-paris13.fr

Mme Rim KHALED : bureau C215 / rim.khaled@univ-paris13.fr

Mme Anémone KOBER-SMITH : bureau C213 / anemone.kober@univ-paris13.fr

Mme Rim LATRACHE : bureau C211 / rim.latrache@univ-paris13.fr

Mme Lori LYE : bureau D203 / lori.lye@univ-paris13.fr

Mme Cécilia LOPEZ : bureau C206 / cecilia.lopez@edu.univ-paris13.fr

Mme Camille MARTINERIE : bureau C213 / camille.martinerie@univ-paris13.fr

Mme Nathalie MASSOULIER : bureau C207 / nathalie.massoulier@univ-paris13.fr

Mme Mai Kim NGUYEN : bureau D203 / mai-kim.nguyen@univ-paris13.fr

Mme Amanda NYADENGA : bureau D203 / amanda.nyadenga@univ-paris13.fr

Mme Françoise PALLEAU-PAPIN : bureau C206 / francoise.palleau@univ-paris13.fr

Mme Emilienne PARCHLINIAK : bureau C205 / emilienne.parchliniak@edu.univ-paris13.fr

Mme Chloé PERES : bureau C201 / chloe.peres@univ-paris13.fr

M. Gilbert PHAM-THANH : bureau C203 / gilbert.pham-thanh@univ-paris13.fr

Mme Céline PLANCHOU : bureau C215 / celine.planchou@univ-paris13.fr

Mme Léa PTAK : bureau C207 / lea.ptak@edu.univ-paris13.fr

Mme Marie SCHRODER : bureau D203 / marie.schroder@univ-paris13.fr

M. Frédéric SYLVANISE : bureau C203 / frederic.sylvanise@univ-paris13.fr

M. Oliver WILSON : bureau D203 / olivier.wilson@univ-paris13.fr

LA LICENCE LLCER ANGLAIS

OBJECTIFS

La Licence d'Anglais LLCER (Langues, Littérature et Civilisations Étrangères ou Régionales) est une **formation pluridisciplinaire**, qui inclut des cours de grammaire, de compréhension et d'expression orale, de phonétique et de phonologie, de traduction, de linguistique, de littérature et de « civilisation¹ ».

La plupart de ces cours se déroulent en anglais, mais une bonne maîtrise du français est requise – à l'écrit comme à l'oral –, en particulier pour les cours de grammaire, de linguistique et de traduction.

Le but de cette formation n'est pas simplement de vous aider à améliorer votre niveau d'anglais, mais de vous amener à comprendre comment la langue anglaise fonctionne, comment l'utiliser correctement dans différents contextes et pour exprimer des raisonnements complexes, comment traduire du français vers l'anglais et réciproquement en tenant compte du contexte, et bien sûr à comprendre ces différents contextes d'utilisation sur le plan historique, culturel, littéraire, social et politique.

La Licence LLCER a pour ambition de vous permettre de **réussir les concours de l'enseignement à bac+3**, ou de vous permettre de **poursuivre vos études en Master dans des domaines variés** tels que les métiers de l'enseignement et de la formation en général (primaire, FLE, enseignement privé), de la communication, du tourisme, des relations internationales, de la traduction, de la traduction audiovisuelle, mais aussi en Master Recherche en Études Anglophones, en Linguistique, en Littérature, Cinéma, ou en Études de Genre.

La Licence LLCER n'est pas une formation professionnalisante mais une formation généraliste qui ouvre sur les pays anglophones, leur langue et leurs cultures. Les enseignements deviennent de plus en plus exigeants au cours de la formation, avec des possibilités de se spécialiser en L3 pour préparer votre poursuite d'études en Master.

¹ Le terme de « civilisation » est de plus en plus contesté – du fait de sa connotation hiérarchisante – pour désigner une discipline universitaire qui s'intéresse à l'Histoire, aux sociétés, aux institutions, aux productions médiatiques et culturelles de pays étrangers (anglophones ici). On parle ainsi de plus en plus d'**études socio-culturelles** ou d'**études aréales** (qui portent sur des aires spécifiques). Vous trouverez tous ces termes dans la brochure et dans votre vie étudiante.

CE QUE VOUS ALLEZ APPRENDRE

SAVOIRS

- Un lexique riche – en anglais mais aussi en français – qui vous permettra de décrire des faits de langue, de vous exprimer de façon claire et idiomatique – à l'oral et à l'écrit – pour être compris par des locuteurs natifs dans des contextes professionnels et académiques
- Une connaissance vaste et variée de l'histoire, de la littérature, du cinéma, des systèmes politiques et des enjeux sociaux propres aux pays anglophones, dans leur diversité

SAVOIRS-FAIRES

- S'exprimer clairement, en anglais et en français, à l'écrit et à l'oral, en adaptant son registre de langue et son lexique au contexte
- Trouver et mobiliser des informations pertinentes sur une thématique précise et contextualisée
- Faire des liens entre les différentes disciplines enseignées
- Résumer, analyser, contextualiser, s'approprier (empathie) ou déconstruire (esprit critique) le contenu explicite et implicite d'une source anglophone
- Construire un raisonnement structuré en appliquant une méthodologie rigoureuse
- Exprimer un point de vue personnel appuyé sur des faits/concepts scientifiques
- Expliquer sa démarche / transmettre ses connaissances à d'autres (locuteurs anglophones natifs ou non)

SAVOIRS-AGIRS

- Reasonner de façon scientifique, autonome et personnelle sans recours à l'IA
- Travailler en groupe
- Avoir le sens des responsabilités
- Être curieux des autres, de leurs façons de vivre, de penser et de s'exprimer
- Faire preuve d'empathie et d'esprit d'équipe
- Développer son esprit critique / penser contre soi-même
- Développer son sens pédagogique (savoir adapter le fond et la forme de son discours à ses interlocuteurs)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Comme toutes les Licences en Europe, la Licence LLCER Anglais est divisée en 6 semestres, qui permettent chacun d'obtenir 30 ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System). Un diplôme de Licence s'obtient lorsque 180 ECTS ont été validés. Il s'agit d'un diplôme de premier cycle universitaire (Bac + 3, Bachelor, Undergraduate Diploma). Il est nécessaire d'obtenir ce diplôme pour s'inscrire en formation de deuxième cycle universitaire (Bac+5, Master, Mastère, Graduate Program).

Ces crédits sont transférables d'une université à l'autre au niveau européen, pour des formations équivalentes. L'acceptation dans une formation est soumise à la législation du pays concerné, à la politique de l'établissement et à l'avis du/de la responsable de la formation en question. En France, toute inscription en L1 doit passer par la plateforme Parcoursup, pour la L2 et la L3 cela passe par la plateforme e-candidat.

Une réorientation en cours de L1 est possible au sein de l'Université Sorbonne Paris Nord : elle est soumise à approbation du responsable de la formation demandée → contactez dès que possible votre responsable d'année (M. Achouche pour la L1).

Le service VOIE est également là pour vous aider dans vos démarches :

info.voie@univ-paris13.fr

Une fois la L1 obtenue (60 ECTS), les demandes de transfert dans une autre formation doivent passer par la plateforme e-candidat. Le service VOIE est également là pour vous aider dans ces démarches.

Tous les semestres de Licence sont divisés en trois blocs :

- Le **Bloc Fondamental (BF)** qui correspond aux enseignements disciplinaires (21 ECTS). Il n'est pas possible de valider son semestre si la moyenne du BF est inférieure à 10/20.
- Le **Bloc Complémentaire (BC)** qui comprend un enseignement au choix (3 ECTS) dans des domaines très variés des Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales (se reporter au livret de BC de l'UFR LLSHS). Cet enseignement a lieu le jeudi après-midi.
- Le **Bloc Transversal (BT)** comporte des enseignements obligatoires pour tous les étudiants de l'UFR LLSHS : une LV2 à chaque semestre, et d'autres enseignements tels que les compétences numériques, la méthodologie, la sensibilisation aux enjeux de la transition climatique et du développement soutenable. Ces 6 ECTS par semestre sont les plus facilement transférables d'une formation à l'autre.

La présente brochure ne détaille que les enseignements du Bloc Fondamental.

En L1 et en L2, le BF est divisé en 7 matières, rapportant 3 ECTS chacune :

- la grammaire et la linguistique (UE1)
- la phonétique et la phonologie (UE2)
- la traduction (UE3)
- la littérature britannique (UE4)
- la littérature états-unienne (UE5)
- la civilisation britannique (UE6)
- les études socio-culturelles de l'aire états-unienne (UE7)

En L1, toutes ces UE sont composées d'un seul cours d'1h30 – centré sur **l'initiation aux savoirs et aux méthodes spécifiques** à chacune, sauf l'UE2 qui est divisée entre un cours de phonétique en laboratoire de langue (1h) et un cours de compréhension et expression orales (1h30) en plus petits groupes pour favoriser la prise de parole.

En L2, le volume horaire des cours augmente, de même que les exigences des enseignements, centrés sur **l'acquisition des méthodes, le perfectionnement des pratiques et l'interdisciplinarité** (utiliser des connaissances et savoir-faire acquis dans un cours pour un autre cours). Les trois premières UE sont divisées en deux cours distincts (voir détail plus loin).

En L3, la répartition des cours change pour permettre davantage de **spécialisation** et **préparer la poursuite d'étude en Master ou de passer le CAPES** : Littérature et études socio-culturelles sont regroupées en « aires culturelles » au sein des UE4 (aire britannique) et UE5 (aire états-unienne), tandis que l'UE6 propose un renforcement disciplinaire au choix et l'UE7 un parcours de pré-professionnalisation (qui court sur les deux semestres de L3)

La préparation de l'oral du CAPES s'effectue dans un cours de BC spécialement dédié (voir descriptif des cours de BC sur le site de l'UFR ou disponible auprès de la gestionnaire pédagogique).

COMMENT OBTENIR DES ECTS/SOIN SEMESTRE/SOIN ANNEE/SA LICENCE ?

L'accès aux épreuves du contrôle continu ou à l'examen terminal est subordonné à une inscription pédagogique qui a lieu en général en octobre pour le premier semestre et en mars pour le second.

Une fiche est à retirer auprès de Mme Nivert, au secrétariat de la Licence d'Anglais (bureau C209), aux dates et horaires qui seront précisées par mail et affichage.

Si vous ne remettez pas cette fiche ou ne la remplissez pas correctement (soyez particulièrement attentif.ve.s aux inscriptions dans les cours des BC et BT), **vous ne pourrez pas obtenir votre relevé de notes en fin de semestre.** C'est à ce moment-là qu'il vous faudra fournir vos justificatifs en cas de demande d'inscription en Contrôle Terminal (dispense d'assiduité).

Cette inscription s'effectue **après** les deux autres types d'inscription rappelés ci-dessous :

- **l'inscription administrative**, obligatoire pour tout étudiant, qui se fait en début d'année universitaire auprès de la scolarité de l'UFR puis de la Sclolarité Centrale de l'Université Sorbonne Paris Nord et qui permet l'obtention de la carte d'étudiant. **Si cette inscription n'est pas faite et les droits d'inscription non acquittés, vous ne pourrez pas obtenir de relevé de notes.**

- **les inscriptions dans les groupes de TD** se font en début de semestre auprès du responsable d'année lors des réunions de pré-rentrée et dans la limite des places disponibles dans chaque groupe. Si vous avez raté la pré-rentrée, contactez dès que possible votre responsable d'année.

 Les étudiants ont droit à 2 inscriptions en L1, 2 inscriptions en L2 et 2 inscriptions en L3. Tout autre cas est soumis à la décision du jury qui statue après entretien avec l'étudiant.e. Une seule dérogation est possible sur l'ensemble de la Licence. **Les étudiant.e.s qui rencontrent des difficultés particulières peuvent demander un contrat pédagogique qui étale les UE à valider sur deux ans au lieu d'1, sans redoublement (voir plus loin).**

REGLE N°1 : L'ASSIDUITE EST OBLIGATOIRE

Sauf cas particuliers (voir plus bas), les étudiant.e.s doivent être **présent.e.s et attentif.ve.s** à **tous** les cours du semestre.

Au-delà de trois absences injustifiées, l'étudiant.e ne pourra obtenir de note en première session et recevra la mention ABI (Absences Injustifiées) sur son relevé de note. Il ou elle est toutefois autorisé.e à se présenter en deuxième session.

Les étudiant.e.s justifient leur absence à leur retour en cours auprès des enseignant.e.s dont ils ont manqué les cours. Ils ou elles doivent ensuite **obligatoirement remettre une copie de leurs justificatifs** à Mme Nivert (bureau C209) pour archivage. Les justificatifs d'absence ne pourront pas être acceptés en fin de semestre.

 En cas de manquement à cette obligation d'assiduité, les étudiant.e.s boursier.ère.s risquent de perdre le bénéfice de leur bourse ou même d'être dans l'obligation de la rétrocéder sur décision du CROUS.

Au-delà de six absences justifiées, l'étudiant.e ne peut plus être considéré.e comme inscrit.e en contrôle continu : il ou elle est autorisé.e à passer l'épreuve finale du semestre s'il ou elle le peut. Dans le cas contraire, son relevé de notes porte la mention ABJ (Absence Justifiée) et il ou elle est autorisé.e à se présenter en deuxième session.

 Si un.e étudiant.e se montre inattentif.ve en cours, que le travail préparatoire demandé n'est pas fait, ou que son comportement perturbe le travail de ses camarades et de l'enseignant.e, il peut lui être demandé de quitter la salle sur le champ et ce comportement peut être considéré comme une absence justifiée par l'enseignant.e. En cas de refus d'obtempérer, l'étudiant.e est passible de comparution en commission disciplinaire.

Certains étudiants peuvent être dispensés d'assiduité sur justificatif :

- **étudiant.e.s engagé.e.s** : l'université reconnaît l'importance dans la construction des parcours personnels, académiques et professionnels de l'implication des étudiants au cours de leurs

études. Cela concerne les **étudiant.e.s élu.e.s** (vice-président étudiant de l'Université et du CROUS, élu.e.s dans les conseils centraux et des composantes), les **étudiant.e.s engagé.e.s dans la vie associative** (président d'association ou membre actif d'association agréée), les autoentrepreneurs, les **étudiant.e.s engagé.e.s dans plusieurs diplômes** ou en service civique ; étudiant.e.s sportif.ve.s de haut niveau et artistes de haut niveau ; **l'engagement étudiant peut également être valorisé à hauteur de 3 ECTS en remplacement de l'UE7 de L3S6**, après soumission d'un dossier de candidature puis d'un rapport de 3 à 5 pages : <https://www.univ-spn.fr/reconnaissance-de-lengagement-etudiant/>

- **étudiant.e.s en situation de handicap** ou **atteint.e.s d'une maladie invalidante ou de longue durée**
- **étudiant.e.s chargé.e.s de famille** (parents, soutien de famille, aidant.e, grossesse...).

Ces étudiants peuvent demander à bénéficier d'un **régime spécifique d'études avec des aménagements**, en accord avec l'équipe pédagogique et la scolarité, qu'il faut prévenir le plus tôt possible et dans tous les cas trois semaines minimum avant la fin du semestre (épreuves finales).

- **étudiant.e.s salarié.e.s** (minimum 10 heures/semaine)
 - en intérim ou CDD de moins de 2 mois : ces étudiant.e.s bénéficient d'une **dispense d'assiduité temporaire** (en fonction des heures de travail, sur présentation du contrat/de justificatifs de l'employeur) mais s'engagent à **présenter une preuve de rattrapages des cours manquées à l'enseignant.e concerné.e** (exercices, devoir maison, étude de texte, etc.) **sous un délai de 7 jours ouvrés**.
 - En contrat long (CDI, CDD supérieur à deux mois) : ces étudiant.e.s bénéficient d'une **priorité lors de l'inscription dans les groupes de TD** en fonction de leur emploi du temps salarié. Après accord du responsable d'année et du responsable de formation, ils ou elles peuvent aussi bénéficier d'une dispense d'assiduité complète pour un ou deux semestres.

Outre la dispense d'assiduité, tous les étudiants en situation spécifique peuvent aussi, **sur demande et en consultation avec le responsable de formation** (M. Furmaniak) et leur responsable d'année, étaler leur cursus sur deux ans au lieu d'une : ce dispositif entraîne obligatoirement la **signature d'un contrat pédagogique au début de l'année universitaire**, déterminant entre autres, les UE à valider en année 1 et celles à valider en année 2. Ces aménagements sont spécifiés sur les relevés de note et

dans le dossier de l'étudiant.e. Le contrat pédagogique peut être réactualisé en cours d'année, notamment en début du semestre suivant, après accord du responsable d'année et du responsable de formation.

REGLE N°2 : TRAVAILLER REGULIEREMENT / ETRE ATTENTIF.VE AUX CONSIGNES DONNEES PAR CHAQUE ENSEIGNANT.E

La première session se passe en **contrôle continu**. Ce qui signifie que chaque enseignant.e évalue régulièrement les étudiant.e.s inscrits dans son groupe de TD, selon des critères et avec des coefficients qui lui sont propres (certaines de ces règles sont détaillées plus loin, d'autres seront précisées au début du semestre).

Si un.e étudiant.e manque trop d'évaluations au cours du semestre – et notamment celle(s) à gros coefficient, il ou elle peut bénéficier du contrôle terminal si l'enseignant.e l'y autorise, soit se présenter pour les épreuves de deuxième session.

Les étudiant.e.s inscrits en contrôle terminal (dispensés d'assiduité sur l'ensemble du semestre) passent uniquement l'épreuve finale du semestre, en semaine 12 ou 13 : il leur revient de se renseigner le plus tôt possible auprès de chaque enseignant.e sur la date et les attendus de cette épreuve finale. Ils doivent se présenter à l'épreuve muni de leur carte d'étudiant et signer une feuille d'émargement.

Les étudiant.e.s en situation de handicap bénéficiant d'un PAEH doivent prévenir l'enseignant.e le plus tôt possible : un PAEH fourni moins de 15 jours avant le déroulé d'une épreuve ne pourra pas être appliqué.

La convocation des étudiant.e.s aux épreuves finales écrites et orales et aux examens de deuxième session est faite par voie d'affichage au moins quinze jours avant le début des épreuves. Elle comporte une indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve. **Sauf mention contraire dans le descriptif des cours ci-après, les épreuves finales et les épreuves de deuxième session sont de même nature** (les sujets bien sûr, seront différents).

Une convocation individuelle comportant les mêmes mentions est adressée par l'ENT aux étudiants à statut particulier et à ceux inscrits aux seuls examens terminaux et dispensés d'assiduité.

REGLE N°3 : NE PAS TRICHER

Dans le cadre des évaluations (en contrôle terminal et contrôle continu), tou.te.s les étudiant.e.s sont tenu.e.s de produire un travail personnel, en particulier à domicile sauf cas expressément énoncé par l'enseignant.e.

 Si des indices notables font suspecter que le travail demandé à un étudiant ou à un groupe d'étudiants a été délégué à une tierce personne ou à un outil de traitement automatique de texte ou d'image (IA générative), ce qui constituerait une fraude, l'évaluateur est habilité à ne pas noter le travail rendu / convoquer le ou les étudiants pour une épreuve supplémentaire sous sa surveillance / saisir la commission disciplinaire, qui statuera.

Dans le cadre des évaluations et examens qui ont lieu à l'écrit dans une salle (devoirs sur table), les étudiant.e.s sont tenu.e.s :

- de déposer leur sac à l'entrée de la salle
- de ne conserver sur la table que le matériel pour écrire, les copies et brouillons fournies par le surveillant de l'épreuve. Dans certaines conditions, de l'eau et de la nourriture peuvent être autorisées. **Tout document ou matériel non expressément autorisé est formellement interdit. Le non-respect de cette disposition constitue une fraude.**

 L'usage ou la conservation sur soi ou près de soi des téléphones portables, lecteurs MP3, montres connectées, objets électroniques et autres moyens de communication ou d'information est formellement interdit durant l'épreuve. Ce matériel doit être en position éteinte/mode avion/mode silencieux et hors de portée du candidat.

- Toute communication entre étudiant.e.s est interdite, quel qu'en soit le motif. Les étudiant.e.s ne doivent s'adresser qu'au surveillant de l'épreuve.
- Aucun.e étudiant.e ne doit s'absenter de la salle durant l'épreuve, sauf autorisation exceptionnelle. **Au-delà d'une demi-heure de retard, les étudiant.e.s ne seront pas autorisé.e.s à composer.**

- Les étudiant.e.s ne seront pas autorisé.e.s à quitter la salle d'examen avant la fin du tiers temps de l'épreuve et au minimum dans un délai d'une heure après le début de l'épreuve.

En situation d'examen (épreuve finale pour les étudiant.e.s inscrits en contrôle terminal et épreuves de deuxième session pour tou.te.s) ;

- Les étudiant.e.s doivent pouvoir présenter leur carte d'étudiant
- Signer la feuille d'émargement
- Remettre leur copie au surveillant de l'épreuve avant de sortir de la salle.

Tout manquement aux consignes de même que tout outrage au personnel de surveillance peuvent faire l'objet de sanctions disciplinaires.

 Lorsque la section disciplinaire a été saisie d'une fraude ou d'un flagrant délit de fraude, aucun certificat de réussite, diplôme ou relevé de notes ne peuvent être délivrés aux candidats impliqués avant que la formation de jugement ait statué sur leur cas.

REGLE N°4 : AVOIR 10 OU PLUS

Chaque cours est considéré comme validé si vous obtenez 10 ou plus de moyenne au cours du semestre.

Une UE est considérée comme validée si la moyenne des moyennes obtenues à chaque cours composant l'UE est supérieure ou égale à 10. Exemple : si vous avez 13 en compréhension et expression orale et 7 en phonétique et phonologie, vous validez quand même l'UE 2. On dit que vous êtes « compensé.e » en phonétique et phonologie.

Le Bloc Fondamental est considéré comme validé si la moyenne des moyennes obtenues aux UE 1 à 7 est supérieure ou égale à 10. Dans le cas contraire, le semestre ne pourra être validé.

Les UE du Bloc Complémentaire et du Bloc Transversal se compensent également entre elles.

Pour valider un semestre, il faut avoir une moyenne finale supérieure ou égale à 10 ET une moyenne supérieure ou égale à 10 au Bloc Fondamental.

Si vous n'avez pas validé votre semestre en première session, vous pouvez repasser toute UE ou matière non validée en deuxième session. Dans ce cas, si vous obtenez une note supérieure à votre moyenne de première session, celle-ci est remplacée. Dans le cas contraire, vous conservez votre moyenne initiale. Les règles de compensation sont les mêmes. **Vous ne pouvez pas repasser en deuxième session une matière où vous avez déjà obtenu 10 ou plus.**

Les semestres ne se compensent pas entre eux.

Statut « AJAC » (Ajourné Admis A Continuer) :

L'étudiant.e ajourné.e, s'il ou elle le souhaite, peut s'inscrire dans l'année supérieure avec dette s'il remplit les conditions suivantes :

Passage du L1 au L2

1. un des deux semestres de l'année de L1 a été validé
2. dans l'autre semestre, il ou elle **n'a pas validé au maximum 4 matières, dans la limite de 10 ECTS.**

Passage du L2 au L3

1. La totalité des semestres de L1 doit être validée.
2. un des deux semestres de l'année de L2 a été validé
3. dans l'autre semestre de L2, il ou elle **n'a pas validé au maximum 4 matières, dans la limite de 10 ECTS.**

Proclamation des résultats :

Le jury – dont la composition est publique et fixée annuellement par arrêté signé de la Présidente de l'Université - délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du ou des semestres/de l'année /du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Les résultats sont portés à la connaissance des étudiant.e.s par voie d'affichage. Il y est indiqué le numéro des étudiant.e.s ainsi que leur résultat : Admis, Non Admis.

Les notes des étudiant.e.s sont strictement confidentielles : elles ne sont consultables que par les intéressé.e.s au moyen de leur ENT et de leur relevé de note.

Après proclamation des résultats sur l'ENT et voie d'affichage, l'étudiant peut obtenir son relevé de notes, et en L3 son attestation de réussite, auprès de Mme Nivert (après un mail pour prendre rendez-vous). **Aucune attestation ne sera transmise par voie électronique.**

 L'édition du diplôme de Licence peut prendre plusieurs mois car elle doit être élaborée en conformité avec des procès-verbaux puis signé par le Président de l'Université et le Recteur de la Région Académique. Le retrait des diplômes, en présentiel, se fait uniquement sur rendez-vous, après réception d'un mail vous indiquant que le diplôme a été édité (vérifiez votre adresse étudiante ainsi que l'adresse personnelle fournie lors de votre inscription administrative).

Consultation des copies et possibilité de recours :

Tout étudiant.e a droit, sur demande, à la consultation de ses copies d'épreuve finale ou de deuxième session et à un entretien avec l'enseignant responsable de la matière concernée, **dans un délai de 3 semaines (hors vacances) après la publication des résultats.**

L'étudiant.e qui souhaite contester ses résultats peut saisir, **dans un délai de deux mois qui suit la publication de la délibération**, le président du jury d'un recours gracieux ou le président de l'université d'un recours hiérarchique et leur demander, **pour un motif précis** - erreur dans le calcul de ses notes, erreur dans le report de ses notes - un nouvel examen de son cas par le jury.

TABLEAU SYNTHETIQUE DES UE PAR SEMESTRE

L1 SEMESTRE 1

 Tous les cours de S1 commencent en semaine 2 : la semaine 1 est une semaine d'intégration (cf. brochure spécifique ou informations en ligne à ce sujet)

UE	Intitulé UE	EC TS	Volume horaire/se maine
Bloc fondamental (21 ECTS)			
UE 1	Grammaire et Linguistique	3	1h30
UE 2	Phonétique et phonologie Compréhension et expression orale	3	1h 1h30
UE 3	Initiation à la version	3	1h30
UE 4	Initiation à l'explication de texte	3	1h30
UE 5	Pratique de la rédaction	3	1h30
UE 6	Introduction aux aires socio-culturelles britanniques	3	1h30
UE 7	Introduction à l'aire socio-culturelle états- unienne	3	1h30
Bloc complémentaire (3 ECTS)			
UE 8	Cours correspondant au BC choisi dans les différents cours proposés au sein de l'UFR pour le niveau L1	3	2h
Bloc transversal (6 ECTS)			
UE 9	Langue vivante 2	3	1h30
UE 10	Sport ou Culture	3	1h30

L1 SEMESTRE 2

UE	Intitulé UE	EC TS	Volume horaire/sem aine
Bloc fondamental (21 ECTS)			
UE 1	Grammaire et Linguistique	3	1h30
UE 2	Phonétique et phonologie Compréhension et expression orale	3	1h 1h30
UE 3	Entraînement à la version	3	1h30
UE 4	Pratique de l'explication de texte	3	1h30
UE 5	Pratique de la rédaction	3	1h30
UE 6	Initiation à l'étude de sources historiques britanniques	3	1h30
UE 7	Initiation à l'étude de sources historiques états-uniennes	3	1h30
Bloc complémentaire (3 ECTS)			
UE 8	Cours correspondant au BC choisi dans les différents cours proposés au sein de l'UFR pour le niveau L1 OU Remédiation en langue française et en langue anglaise	3	2h 2h + 2h
Bloc transversal (6 ECTS obligatoires)			
UE 9	Langue vivante 2	3	1h30
UE 10	Méthodologie du travail universitaire	3	1h30

L2 SEMESTRE 3

UE	Intitulé UE	EC TS	Volume horaire/semaine
Bloc fondamental (21 ECTS)			
UE 1	Pratique de la langue et analyse grammaticale Linguistique	3	2h 1h30
UE 2	Phonétique et phonologie Compréhension et expression orale	3	1h30 1h30
UE 3	Version Thème	3	1h30 1h30
UE 4	Panorama de la poésie britannique (1300s-1900s)	3	2h
UE 5	Panorama de la poésie américaine (1700s-2000s)	3	2h
UE 6	Vie politique au Royaume-Uni depuis 1945: histoire, idéologies et discours	3	2h
UE 7	Histoire des minorités aux États-Unis, de la guerre de Sécession à la Grande Dépression (1860s-1930s)	3	2h
Bloc complémentaire (3 ECTS)			
UE 8	Cours correspondant au BC choisi dans les différents cours proposés au sein de l'UFR pour le niveau L2-L3	3	2h à partir de la semaine 2
Bloc transversal (6 ECTS)			
UE 9	Langue vivante 2 Renforcement en langue française	3	1h30 à partir de la semaine 2 hybride
UE 10	Compétences numériques	3	1h30 sur 10 semaines

L2 SEMESTRE 4

UE	Intitulé UE	EC TS	Volume horaire/semaine
Bloc fondamental (21 ECTS)			
UE 1	Pratique de la langue et analyse grammaticale Linguistique	3	2h 1h30
UE 2	Phonétique et phonologie Compréhension et expression orale	3	1h30 1h30
UE 3	Version Thème	3	1h30 1h30
UE 4	Panorama de la littérature britannique du XXème siècle	3	2h
UE 5	Panorama de la littérature américaine du XXème siècle	3	2h
UE 6	Les divisions de la société britannique contemporaine : problématiser, analyser, débattre	3	2h
UE 7	Histoire des minorités aux États-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale	3	2h
Bloc complémentaire (3 ECTS)			
UE 8	Cours correspondant au BC choisi dans les différents cours proposés au sein de l'UFR pour le niveau L2-L3	3	2h
Bloc transversal (6 ECTS)			
UE 9	Langue vivante 2 Renforcement en langue française	3	1h30 hybride
UE 10	Compétences numériques Enjeux de la transition climatique et du développement durable	3	1h30 sur 10 semaines hybride

L3 SEMESTRE 5

UE	Intitulé UE	EC TS	Volume horaire/semaine
Bloc fondamental (21 ECTS)			
UE 1	Grammaire et Linguistique	3	2h
UE 2	Phonologie Phonétique et anglais oral	3	1h30 1h30
UE 3	Version Thème	3	1h30 1h30
UE 4	Etude de deux pièces de Shakespeare The British Welfare State in the 20th and 21st centuries: origins and evolution	3	2h 2h
UE 5	Étude du roman <i>The Great Gatsby</i> (Francis Scott Fitzgerald, 1925) La société des années 1920 aux États-Unis, de la mise en œuvre du National Prohibition Act au krach boursier de 1929	3	2h 2h
UE 6	Renforcement disciplinaire (1 cours au choix)	3	1h30
UE 7	Pré-professionnalisation (1 parcours à suivre sur les deux semestres)	3	1h30
Bloc complémentaire (3 ECTS)			
UE 8	Cours correspondant au BC choisi dans les différents cours proposés au sein de l'UFR pour le niveau L2-L3	3	2h
Bloc transversal (6 ECTS)			
UE 9	Langue vivante 2	3	1h30
UE 10	Compétences numériques Enjeux de la transition climatique et du développement durable	3	1h30 sur 10 semaines hybride

L3 SEMESTRE 6

UE	Intitulé UE	EC TS	Volume horaire/semaine
Bloc fondamental (21 ECTS)			
UE 1	Grammaire et Linguistique	3	2h
UE 2	Phonologie Phonétique et anglais oral	3	1h30 1h30
UE 3	Version Thème	3	1h30 1h30
UE 4	Étude d'une œuvre de littérature britannique contemporaine Les héritages de l'Empire dans la société et la culture britannique	3	2h 2h
UE 5	Étude d'une œuvre de poésie américaine L'immigration aux États-Unis du 19 ^{ème} siècle à nos jours	3	2h 2h
UE 6	Renforcement disciplinaire (1 cours au choix)	3	1h30
UE 7	Pré-professionnalisation Ou Engagement étudiant	3	1h30 dossier
Bloc complémentaire (3 ECTS)			
UE 8	Cours correspondant au BC choisi dans les différents cours proposés au sein de l'UFR pour le niveau L2-L3	3	2h
Bloc transversal (6 ECTS)			
UE 9	Langue vivante 2	3	1h30
UE 10	Bilan des compétences	3	Entretien + Dossier + oral

DESCRIPTIF DES COURS DE BLOC FONDAMENTAL EN LICENCE LLCER ANGLAIS

L1 SEMESTRE 1

UE 1.1 : GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE

Responsable pédagogique : Yann Fuchs / Enseignant(s) : Viktoryia Chalahayeva et Yann Fuchs

Cours : 1h30 par semaine + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE

Le programme de ce premier semestre consiste en une révision de plusieurs éléments acquis dans le secondaire, ainsi qu'en une initiation à une approche linguistique des éléments suivants (non exhaustifs), dans une optique communicationnelle :

- éléments de syntaxe de base (sujet, prédicat, proposition, syntagmes, principales natures et fonctions)
- la composition du syntagme nominal (types de noms, détermination, modificateurs du nom)
- la composition du syntagme verbal (complémentation verbale, arguments, circonstants)
- grandes lignes de la transitivité
- pronoms et reprises

MANUELS

BERLAND-DELEPINE S., La grammaire anglaise de l'étudiant, Ophrys, 1989.
 LARREYA P., RIVIERE, C. & C. LACASSAIN, Grammaire explicative de l'anglais, Longman, 2024 [1991].
 MIGNOT, E., Linguistique anglaise, Armand Colin, 2016.
 RIVIERE C., Exercices commentés de grammaire anglaise, Ophrys, 1988.
 ORIEZ, S., Syntaxe de la phrase anglaise, PUR, 2009.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir reconnaître un certain nombre d'éléments syntaxiques (natures et fonctions de mots et de groupes de mots) ;
- Savoir expliquer l'emploi des éléments étudiés, dans une optique communicationnelle ;
- Savoir appliquer les éléments grammaticaux étudiés dans la construction d'un discours cohérent en anglais.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Divers exercices visant tant à acquérir les éléments du programme qu'à les employer pour la construction d'un discours cohérent.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle Continu : un devoir sur table de mi-semester
- Epreuve finale : devoir sur table en fin de semestre.

UE 1.2: PHONÉTIQUE/PHONOLOGIE

UE. 1.2.1 PHONETIQUE/PHONOLOGIE 1

Responsable pédagogique : Pierre Fournier / Enseignants : Amanda Nyadenga et Oliver Wilson

Cours : 1h par semaine + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE

Le cours est axé sur la transcription phonétique et l'apprentissage de l'Alphabet Phonétique International (API).

Les cours de phonétique / phonologie de première année sont centrés sur la variété de l'anglais britannique. Sont abordées au L1S1 les thématiques suivantes :

- l'Alphabet Phonétique International,
- les correspondances graphie-phonie et phonie-graphie pour les consonnes et les voyelles,
- les principales règles de lecture des voyelles monographes en contexte accentué,
- la réduction vocalique et les voyelles digraphes

MANUEL ET DICTIONNAIRE DE REFERENCE

Fournier, Pierre & Girard, Isabelle (2022), *Manuel de transcription phonétique de l'anglais*, Paris : Ellipses.

Wells, J.C. (2008), *Longman Pronunciation Dictionary* (3rd edition), London : Longman.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les concepts phonétiques et phonologiques de base.
- Améliorer la qualité et l'authenticité de l'anglais oral.
- Savoir transcrire en API.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Reconnaître et utiliser les symboles de l'API.
- Exercices proposés systématiquement en fin de chapitre.
- Exercices corrigés disponibles dans le manuel proposé en bibliographie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : un devoir sur table (écrit) d'une heure en milieu de semestre ($\frac{1}{3}$ de la note) et un devoir sur table (écrit) d'une heure en fin de semestre ($\frac{2}{3}$ de la note).
- Épreuve finale : un devoir sur table (écrit) d'une heure en fin de semestre.

UE 1.2.2 COMPREHENSION ET EXPRESSION ORALES

Responsable pédagogique: Pierre Fournier / Enseignantes : Lori Lye, Mai Kim Nguyen et Marie Schroder

Cours : 1h30 par semaine + travail préparatoire

CONTENU/THÉMATIQUE

Ce cours est constitué de deux parties. La première partie est consacrée à la compréhension de l'anglais oral et vise à développer les compétences des étudiants dans la compréhension de l'anglais parlé sous toutes ses formes (enregistrements, podcasts, films etc...) et dans toute sa diversité (les étudiants sont exposés à plusieurs variétés d'anglais au cours du semestre, comme par exemple l'anglais britannique, américain, irlandais, écossais, canadien, sud-africain ou australien). La seconde partie du cours est consacrée à l'expression orale et vise à développer les compétences en anglais oral des étudiants.

RESSOURCES EN LIGNE

Page Moodle du cours et ressources en ligne indiquées par les enseignants

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Développer la compréhension de l'anglais oral.
- Reconnaître les différentes variétés d'anglais parlées dans le monde.
- Améliorer et consolider la qualité des prises de parole en anglais des étudiants.
- Améliorer l'authenticité de l'anglais oral des étudiants.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Exposition à différentes variétés d'anglais.
- Exposés et débats.
- Travail en classe entière, mais également en petits groupes pour favoriser les échanges et les prises de parole.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : une épreuve d'expression orale en milieu de semestre (50% de la note finale) et une épreuve de compréhension orale d'une heure en fin de semestre (50% de la note).
- Épreuve finale pour les étudiants dispensés d'assiduité : une épreuve d'expression orale et une épreuve de compréhension orale en fin de semestre.

UE 1.3: INITIATION A LA VERSION

Responsable pédagogique : Louise Fang / Enseignants : Louise Fang, Natalie Massoulier et Talal Hochard

Cours : 1h30 par semaine + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Ce cours présente les procédés de langue que doit maîtriser tout apprenti traducteur. Il aborde l'utilisation du dictionnaire bilingue, la traduction automatique, les principaux procédés de traduction (transposition, modulation, équivalence) et des notions de stylistique comparée.

MANUELS

Françoise Grellet, Apprendre à traduire : typologie d'exercices de traduction, Presses universitaires de Nancy, 1991

Françoise Grellet, Initiation à la version anglaise : the word against the word, Hachette supérieur, 2013

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Comprendre et savoir appliquer les procédés de traduction de l'anglais au français

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Traduction de l'anglais vers le français de courts extraits de littérature anglophone contemporaine.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 2 devoirs de version écrits réalisés en classe en 1h30 (dont l'épreuve finale)

Épreuve finale : 1 version en 1h30

UE 1.4: INITIATION A L'EXPLICATION DE TEXTE

Responsable pédagogique et enseignant : Gilbert Pham Thanh

Cours : 1h30 par semaine + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE

- Apprendre une méthode-type de commentaire de texte littéraire.
- Le premier semestre est consacré à l'analyse du narrateur.

RESSOURCES

Les textes littéraires à étudier seront disponibles sur la page Moodle du cours.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Suivre systématiquement une démarche d'analyse d'un texte littéraire.
- Systématiser la composition d'un commentaire de texte littéraire.
- Comprendre une démarche théorique du commentaire de texte littéraire et la mémoriser.
- Utiliser une méthode du commentaire de texte littéraire pour analyser des passages de romans.
- Structurer un commentaire de texte littéraire.
- Repérer des marqueurs-types dans un texte littéraire et illustrer la démonstration.
- Systématiser les remarques stylistiques dans un commentaire littéraire.
- Se familiariser avec un panorama de la littérature à travers des passages de romans publiés entre le 18ème siècle et le 21ème siècle.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Au début du semestre, recopier chez soi des étapes de la méthode du commentaire de texte littéraire, les comprendre et les explorer en cours, les apprendre chez soi et en cours.
- Dans la seconde partie du semestre, mémoriser chez soi et en cours ces étapes de la méthode du commentaire de texte littéraire et les restituer chez soi et en cours en analysant des passages de romans anglophones.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Utiliser la première partie de la méthode du commentaire de texte littéraire pour préparer chez soi les analyses du narrateur dans TOUS les textes littéraires indiqués. Lire ses préparations devant la classe (1/3 de la note finale).
- Utiliser la première partie d'un commentaire de texte littéraire pour composer en classe, par écrit en temps limité, l'analyse du narrateur d'un extrait de roman anglophone étudié en cours (deux devoirs portant chacun sur deux étapes différentes du commentaire et comptant chacun pour 1/3 de la note finale). Pour ces devoirs composés en cours, est acceptée toute méthode d'analyse du narrateur.

US 1.5: PRATIQUE DE LA RÉDACTION

Responsable pédagogique: Gilbert Pham-Thanh / Enseignants : Talal Hochard et Rim Khaled

Cours : 1h30 par semaine + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Initiation aux principes fondamentaux de la rédaction en anglais. L'accent sera mis sur la clarté, la cohérence, la correction grammaticale, et l'enrichissement lexical.

Les étudiant·es apprendront à structurer des paragraphes, à produire des phrases efficaces, et à rédiger des textes courts adaptés à différents objectifs (description, narration, opinion, explication). L'ensemble du travail visera à préparer une rédaction plus autonome et nuancée au semestre 2.

RESSOURCES

- *Améliorer son expression écrite en anglais - Guide pratique*, Sophie Sebah (ellipses)
- Page Moodle dédiée
- Outils numériques recommandés : Linguee, WordReference

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir structurer un paragraphe cohérent (topic sentence, exemples, transition)
- Renforcer la correction grammaticale et syntaxique
- Développer un vocabulaire adapté aux situations de communication écrite
- Pratiquer l'écriture sous contrainte (longueur, consigne, temps)
- Introduire progressivement des intentions d'écriture variées (expliquer, argumenter, décrire...)
- Acquérir des réflexes de relecture, d'auto-correction et d'amélioration continue

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Exercices hebdomadaires ciblant des points précis de grammaire et de style
- Rédaction régulière de courts paragraphes en classe ou à la maison
- Analyse collective de productions d'étudiants pour identifier les forces et faiblesses
- Travaux de reformulation, de structuration et d'enrichissement lexical
- Activités orales de préparation à l'écrit (brainstorming, prise de notes, organisation d'idées)
- Initiation à l'auto-évaluation et au retour critique sur les copies

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : Une séance sur deux, rendre un texte composé en cours.
- Examen final : rédaction d'un texte court (250 à 300 mots)

→ Objectif : respecter une consigne précise, structurer un propos clair, mobiliser un vocabulaire adapté et une syntaxe correcte

UE 1.6: INTRODUCTION AUX AIRES SOCIO-CULTURELLES BRITANNIQUES

Responsable pédagogique: Camille Martinerie / Enseignante : Chloé Cottrel

Cours : 1h30 par semaine + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

On abordera l'histoire des îles britanniques des origines à aujourd'hui en combinant repères chronologiques et études thématiques (l'idée du Four Nation State, les institutions britanniques tel la monarchie et le parlement, puis l'évolution de la population britannique) à travers l'initiation à l'analyse de documents.

MANUELS

MARX R., CHASSAIGNE Philippe, *Histoire de la Grande-Bretagne*, Perrin, 2004

MORGAN K.O., *The Oxford History of Britain*, Oxford University Press, 2010.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- acquérir et/ou consolider des connaissances sur le territoire, la population et les acteurs politiques, sociaux et culturels de l'aire
- se constituer un bagage de références mobilisables dans le contexte étudié
- savoir identifier, distinguer et analyser différents types de sources iconographiques, textuelles et/ou statistiques
- se familiariser avec un lexique et une grille de lecture critique propre à l'étude de phénomènes socio-culturels de l'aire géographique en question
- prendre la parole de façon claire et structurée sur un sujet thématique du cours

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- travaux préparatoires en petits groupes sur l'analyse de documents
- évaluer un exposé oral en fonction d'une grille transmise par l'enseignant

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- un écrit de mi-semestre (type test de connaissance)
- une note de participation
- un oral en fin de semestre

Épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensés d'assiduité : une présentation orale

U 1.7: INTRODUCTION A L'AIRES SOCIO-CULTURELLE ETATS-UNIENNE

Responsable pédagogique: Céline Planchou / Enseignantes : Rim Khaled et Céline Planchou

Cours : 1h30 par semaine + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

En partant de supports variés, textuels et iconographiques contemporains, on abordera la diversité territoriale et socio-culturelle des Etats-Unis.

RESSOURCES

Une brochure de documents sera distribuée en début de semestre

Il est fortement conseillé de lire les paragraphes associés au contexte étudié en classe dans un au moins des manuels ci-dessous :

FONER, Eric, *Give Me Liberty: An American History* (New York, W.W. Norton, 2012, ou édition plus récente)

NORTON, Mary Beth, et al, *A People and a Nation: A History of the United States* (Boston, Wadsworth: Cengage Learning, 2015, ou édition plus récente)

BRINKLEY, Alan, *The Unfinished Nation: A Concise History of the American People* (Boston, McGraw-Hill, 2008, ou édition plus récente).

Site Internet recommandé :

<https://www.americanyawp.com/>

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- acquérir et/ou consolider des connaissances sur le territoire, la population et les acteurs politiques, sociaux et culturels de l'aire
- se constituer un bagage de références mobilisables dans le contexte étudié
- savoir identifier, distinguer et analyser différents types de sources iconographiques, textuelles et/ou statistiques
- se familiariser avec un lexique et une grille de lecture critique propre à l'étude de phénomènes socio-culturels de l'aire géographique en question
- rédiger de manière structurée sur un sujet thématique du cours

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Lecture de documents variés
- Recherche des mots difficiles et d'informations sur le contexte
- Répondre à des questions sur le texte
- Discussions en classe
- Quizz

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : travaux préparatoires et participation, un partiel écrit de mi-semester et un devoir écrit de fin de semestre

contrôle terminal : un devoir écrit portant sur les notions présentées en cours (1h30)

LICENCE 1 SEMESTRE 2

UE 2.1 : GRAMMAIRE/LINGUISTIQUE

Responsable pédagogique: Yann Fuchs / Enseignants : Yann Fuchs et Alice Brunet

Cours : 1h30 par semaine + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE

Cet enseignement est la continuation de l'enseignement de grammaire du premier semestre. Le programme porte principalement sur le domaine du groupe verbal, et plus particulièrement sur les formes temporelles et aspectuelles. Seront étudiés de façon approfondie les points suivants :

- Temps chronologique, temps grammatical et aspect.
- Principaux emplois des formes simples (présent simple et prétérit simple).
- Principaux emplois des formes en be + -ing (présent et prétérit en be + -ing).
- Principaux emplois des formes en have + -en (present perfect simple et en be + -ing, pluperfect simple et en be + -ing).

MANUELS

BERLAND-DELEPINE S., *La grammaire anglaise de l'étudiant*, Ophrys, 1989.

LARREYA P., RIVIERE, C. & C. LACASSAIN, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 2024 [1991].

MIGNOT, E., *Linguistique anglaise*, Armand Colin, 2016.

RIVIERE C., *Exercices commentés de grammaire anglaise*, Ophrys, 1988.

ORIEZ, S., *Syntaxe de la phrase anglaise*, PUR, 2009.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Reconnaître un certain nombre d'éléments grammaticaux (séquences verbales notamment) ;
- Expliquer l'emploi des éléments étudiés, dans une optique communicationnelle ;

- Rédiger une analyse linguistique académique à partir de questions guidées ;
- Appliquer les éléments grammaticaux étudiés dans la construction d'un discours cohérent en anglais.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Divers exercices visant tant à acquérir les éléments du programme qu'à les employer pour la construction d'un discours cohérent.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle Continu : un devoir sur table (écrit) de mi-semestre et un devoir sur table (écrit) de fin de semestre (épreuve finale)
- Epreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir sur table (écrit) en fin de semestre.

UE 2.2: PHONÉTIQUE/PHONOLOGIE

UE 2.2.1 PHONETIQUE/PHONOLOGIE 2

Responsable pédagogique: Pierre Fournier/ Enseignants : Pierre Fournier, Amanda Nyadenga et Oliver Wilson

Cours : 1h par semaine + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE

Le cours est axé sur la transcription phonétique et l'apprentissage de l'Alphabet Phonétique International (API). Les cours de phonétique / phonologie de première année sont centrés sur la variété de l'anglais britannique. Sont abordées au LIS2 les thématiques suivantes : les consonnes muettes, le phonème /ŋ/, la prononciation de -ed et -(e)s, la prononciation du <s>, les phonèmes /θ/ et /ð/, l'accentuation lexicale et la représentation numérique de l'accentuation.

MANUEL ET DICTIONNAIRE DE REFERENCE

Fournier, Pierre & Girard, Isabelle (2022), *Manuel de transcription phonétique de l'anglais*, Paris : Ellipses.

Wells, J.C. (2008), *Longman Pronunciation Dictionary* (3rd edition), London : Longman.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les concepts phonétiques et phonologiques de base.
- Améliorer la qualité et l'authenticité de l'anglais oral.
- Savoir transcrire en API.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Apprentissage des symboles de l'API.
- Exercices proposés systématiquement en fin de chapitre.
- Exercices corrigés disponibles dans le manuel proposé en bibliographie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : une épreuve d'expression orale en milieu de semestre (50% de la note finale) et une épreuve de compréhension orale d'une heure en fin de semestre (50% de la note).
- Épreuve finale pour les étudiants dispensés d'assiduité : une épreuve d'expression orale et une épreuve de compréhension orale en fin de semestre.

UE 2.2.2 COMPREHENSION ET EXPRESSION ORALES 2

Responsable pédagogique: Pierre Fournier / Enseignantes : Lori Lye et Mai Kim Nguyen

Cours : 1h30 + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Ce cours est constitué de deux parties. La première partie est consacrée à la compréhension de l'anglais oral et vise à développer les compétences des étudiants dans la compréhension de l'anglais parlé sous toutes ses formes (enregistrements, podcasts, films etc...) et dans toute sa diversité (les étudiants sont exposés à plusieurs variétés d'anglais au cours du semestre, comme par exemple l'anglais britannique, américain, irlandais, écossais, canadien, sud-africain ou australien). La seconde partie du cours est consacrée à l'expression orale et vise à développer les compétences en anglais oral des étudiants.

RESSOURCES EN LIGNE

Page Moodle du cours et ressources en ligne indiquées par les enseignants

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Développer la compréhension de l'anglais oral.
- Reconnaître les différentes variétés d'anglais parlées dans le monde.
- Améliorer et consolider la qualité des prises de parole en anglais des étudiants.
- Améliorer l'authenticité de l'anglais oral des étudiants.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Exposition à différentes variétés d'anglais.
- Exposés et débats.
- Travail en classe entière, mais également en petits groupes pour favoriser les échanges et les prises de parole.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : une épreuve d'expression orale en milieu de semestre (50% de la note finale) et une épreuve de compréhension orale d'une heure en fin de semestre (50% de la note).
- Épreuve finale : une épreuve de compréhension orale en fin de semestre.

UE 2.3: ENTRAÎNEMENT À LA VERSION

Responsable pédagogique: Louise Fang / Enseignants : Rim Khaled et un.e autre enseignant.e

Cours : 1h30 par semaine + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Le travail du semestre portera sur la traduction de textes littéraires, ainsi que l'apprentissage régulier du vocabulaire (cf. bibliographie), et proposera une réflexion sur la méthodologie de la traduction dans le prolongement du cours LISI Initiation à la version.

MANUEL OBLIGATOIRE

Les étudiants doivent impérativement se procurer le livre de vocabulaire suivant avant le début des cours :

BOUSCAREN Christian et REY Jean, *Le Mot et l'idée 2*, Paris, Ophrys, 2012.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Entraînement à la traduction de l'anglais vers le français et apprentissage systématique du lexique.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Traduction de textes littéraires de l'anglais vers le français

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 2 devoirs sur table (1h30 chacun, 50 % chacun)

Épreuve finale : 1 devoir sur table (1h30)

UE 2.4: PRATIQUE DE L'EXPLICATION DE TEXTE

Responsable pédagogique et enseignant: Gilbert Pham Thanh

Cours : 1h30/semaine + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE

- Apprendre une méthode-type de commentaire de texte littéraire.
- Le second semestre est consacré à l'analyse de l'univers créé dans le texte littéraire.
- On évoquera une troisième partie du commentaire de texte littéraire consacrée à l'analyse des idéologies sous-tendant le texte.

RESSOURCES

Les mêmes textes littéraires étudiés au premier semestre seront approfondis au second semestre. Ils resteront disponibles sur la page Moodle du cours.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Suivre systématiquement une démarche d'analyse d'un texte littéraire.
- Systématiser la composition d'un commentaire de texte littéraire.
- Comprendre une démarche théorique du commentaire de texte littéraire et la mémoriser.

- Utiliser une méthode du commentaire de texte littéraire pour analyser des passages de romans.
- Structurer un commentaire de texte littéraire.
- Repérer des marqueurs-types dans un texte littéraire et illustrer la démonstration.
- Systématiser les remarques stylistiques dans un commentaire littéraire.
- Se familiariser avec un panorama de la littérature à travers des passages de romans publiés entre le 18ème siècle et le 21ème siècle.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Au début du semestre, recopier chez soi des étapes de la méthode du commentaire de texte littéraire, les comprendre et les explorer en cours, les apprendre chez soi et en cours.
- Dans la seconde partie du semestre, mémoriser chez soi et en cours ces étapes de la méthode du commentaire de texte littéraire et les restituer chez soi et en cours en analysant des passages de romans anglophones.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Utiliser la deuxième partie de la méthode du commentaire de texte littéraire pour préparer chez soi les analyses de l'univers créé dans TOUS les textes littéraires indiqués. Lire ses préparations devant la classe (1/3 de la note finale).
- Utiliser la deuxième partie d'un commentaire de texte littéraire pour composer en classe, par écrit en temps limité, l'analyse de l'univers créé dans un extrait de roman anglophone étudié en cours (deux devoirs portant chacun sur deux étapes différentes du commentaire et comptant chacun pour 1/3 de la note finale). Pour ces devoirs composés en cours, est acceptée toute méthode d'analyse de l'univers créé dans le texte littéraire.

UE 2.5: PRATIQUE DE LA RÉDACTION

Responsable pédagogique et enseignant: Gilbert Pham Thanh

Cours : 1h30 + travail personnel régulier (mémorisation du vocabulaire)

CONTENU/THÉMATIQUE

Pratiquer de manière raisonnée et systématique la composition en anglais de textes de types différents.

MANUEL OBLIGATOIRE

L'Anglais contemporain ou bien Anglais – vocabulaire, tous deux chez Robert & Nathan, auteurs des deux : J. FROMONOT, I. LEGUY, G. FONTANE.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser et mettre en pratique des moyens d'obtenir les meilleures notes dont on est capable. Réfléchir à la relation étudiant-correcteur.
- Composer en anglais sous contraintes de temps, de style, de nombre de mots, de qualité d'expression. Améliorer le contrôle de sa production écrite.
- Revoir, acquérir et renforcer de manière systématique ses connaissances de la grammaire anglaise.
- Revoir, acquérir et renforcer de manière systématique ses connaissances du vocabulaire anglais.
- Construire un texte court argumentatif, analytique, méditatif, illustratif, narratif, lyrique, démonstratif, fantaisiste, ironique, sarcastique, comique, humoristique, satirique, spirituel, conceptuel, personnel, subjectif, objectif, générique, abstrait, concret...
- Améliorer la gestion du temps, du brouillon, des anciens devoirs, des ressources autorisées.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE:

- Se présenter en cours avec le livre de vocabulaire prescrit ou à défaut, la photocopie (version papier) du chapitre de vocabulaire indiqué au cours de la séance précédente.
- Réfléchir à ses qualités d'expression en anglais et les améliorer. Exploiter les ressources explorées en cours.
- Pratiquer de façon hebdomadaire la composition en anglais, soit en condition d'entraînement, soit en condition d'examen.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une séance sur deux, rendre un texte composé en cours.

Épreuve finale : un travail de rédaction en anglais (1h30)

U 2.6: INITIATION À L'ÉTUDE DE SOURCES HISTORIQUES BRITANNIQUES

Responsable pédagogique: Camille Martinerie / Enseignante : Chloé Cottrel

Cours : 1h30/semaine + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

En complément du travail effectué au premier semestre sur l'histoire contemporaine, ce cours reviendra sur l'histoire des îles britanniques des origines à la fin du 19^e siècle. À la consolidation des repères chronologiques s'ajoutera l'analyse approfondie de certaines thématiques (naissance et évolution des institutions politiques, impact de la Réforme, Révolution industrielle, etc.) à travers l'analyse de sources de natures variées (discours, coupures de presse, images, etc). L'enseignement fera une large place à l'initiation aux techniques de l'analyse et du commentaire de documents.

RESSOURCES EN LIGNE ET MANUELS

Page Moodle du cours.

MARX R., CHASSAIGNE Philippe, *Histoire de la Grande-Bretagne*, Perrin, 2004

MORGAN K.O., *The Oxford History of Britain*, OUP, 2010.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- acquérir et/ou consolider des connaissances sur l'histoire du territoire, de la population et des acteurs politiques, sociaux et culturels de l'aire britannique
- se constituer un bagage de références historiques mobilisables dans le contexte étudié
- savoir analyser et contextualiser différents types de sources primaires et secondaires de nature iconographique et/ou textuelle
- se familiariser avec un lexique et une grille de lecture critique propre à l'étude de sources primaires et secondaires
- rédiger et/ou s'exprimer individuellement de manière claire et structurée sur une thématique du cours

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Lecture, contextualisation et commentaire – à l'écrit ou à l'oral – des documents fournis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- un écrit de mi-semestre
- une note de participation
- un écrit ou oral de fin de semestre

UE 2.7: INITIATION À L'ÉTUDE DE SOURCES HISTORIQUES ÉTATS-UNIENNES

Responsable pédagogique: Mehdi Achouche / Enseignants : Mehdi Achouche et Rim Khaled

Cours : 1h30/semaine + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Introduction à l'étude de l'histoire états-unienne à travers l'étude de documents historiques (discours, articles, essais, images de toutes sortes). La période va de l'arrivée de Christophe Colomb au 19^e siècle et s'intéresse plus particulièrement aux contacts entre Européens puis Anglo-Américains avec les populations locales et étrangères (Amérindiens, Mexicains, Européens).

RESSOURCES

Page Moodle du cours : <https://moodle.univ-spn.fr/course/view.php?id=5409>

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Contextualiser des sources historiques, textuelles et iconographiques, et être capable de répondre à des questions d'interprétation de ces sources.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Lecture, contextualisation et interprétation de documents en binômes et groupes, discussions de classe.

Rédaction de paragraphes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : deux examens écrits (questions de cours + questions de compréhension basées sur la contextualisation et la compréhension d'une source historique, 50% + 50% de la note finale).

Epreuve finale : questions de compréhension basées sur la contextualisation et la compréhension d'une source historique

LICENCE 2 SEMESTRE 3

UE 3.1 : GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE

UE 3.1.1 PRATIQUE DE LA LANGUE ET ANALYSE GRAMMATICALE

Responsable pédagogique: Yann Fuchs / Enseignants : Viktoryia Chalahayeva et Yann Fuchs

Cours : 2h/semaine + utilisation des formes vues en cours dans les autres disciplines

CONTENU/THÉMATIQUE

Outre un rebrassage des notions de première année, le semestre 3 se concentre sur divers aspects liés au groupe verbal et au groupe nominal :

- Emplois non prototypiques de certaines formes verbales (expression de l'avenir, formulation d'hypothèses, emplois non canoniques des formes étudiées en L1).
- Formation et emploi de la forme passive.
- Sémantique et morphologie du nom, flexion, dérivation. Éléments de syntaxe du groupe nominal.
- Catégorisation des noms, fonctionnement morpho-syntaxique des différentes catégories de noms.
- Détermination et articles. Modification et adjectifs. Introduction à la quantification, combinaison des quantifieurs et des catégories nominales.

MANUELS

BERLAND-DELEPINE S., *La grammaire anglaise de l'étudiant*, Ophrys, 1989.

LARREYA P., RIVIERE, C. & C. LACASSAIN, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 2024 [1991].

MIGNOT, E., *Linguistique anglaise*, Armand Colin, 2016.

RIVIERE C., *Exercices commentés de grammaire anglaise*, Ophrys, 1988.

ORIEZ, S., *Syntaxe de la phrase anglaise*, PUR, 2009.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir reconnaître les éléments grammaticaux étudiés ;
- Savoir expliquer l'emploi des éléments étudiés, dans une optique communicationnelle ;
- Savoir rédiger une analyse linguistique académique de marqueurs en contexte ;
- Savoir appliquer les éléments grammaticaux étudiés dans la construction d'un discours cohérent en anglais.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Divers exercices visant tant à acquérir les éléments du programme qu'à les employer pour la construction d'un discours cohérent.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle Continu : un devoir sur table de mi-semestre
- Epreuve finale : devoir sur table en fin de semestre.

UE 3.1.2 LINGUISTIQUE : LA SUBJECTIVITE DANS LA LANGUE ET DANS LE DISCOURS

Responsable pédagogique: Grégory Furmaniak / Enseignante : Viktoryia Chalahayeva

Volume horaire hebdomadaire: 1 heure 30 + travail personnel

CONTENU/THÉMATIQUE:

Ce cours est une initiation à la réflexion linguistique à partir de la notion de subjectivité. On se demandera s'il existe des discours objectifs ou si tout discours implique nécessairement une forme de subjectivité.

Les différentes acceptions de la subjectivité seront analysées et confrontées, car selon la définition envisagée, les formes et marques de la subjectivité varient. On se demandera si la subjectivité se limite aux formes qui expriment simplement un point de vue personnel ou un jugement de valeur ou si, au contraire, la subjectivité dans le discours, voire dans la langue, est omniprésente au point de rendre illusoire la notion de discours objectif.

A travers l'étude de supports variés, nous apprendrons à identifier les marques de la subjectivité dans le discours et à en comprendre le sens et les effets.

MANUELS

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

Lee, David (2001). *Cognitive linguistics: An Introduction*. Oxford University Press.

Lyons, John (1995). *Semantic Linguistics: An Introduction*, Cambridge University Press.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- identifier, classer et analyser les marques de la subjectivité dans la langue et dans le discours,
- discuter la notion de subjectivité en distinguant ses différentes acceptions

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Exercices de production, de réflexion et d'analyse.
Analyses rédigées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle Continu : un devoir sur table de mi-semestre
- Épreuve finale : devoir sur table en fin de semestre.

UE2: PHONÉTIQUE/PHONOLOGIE

UE 3.2.1 PHONETIQUE/PHONOLOGIE 3

Responsable pédagogique: Pierre Fournier / Enseignants : Pierre Fournier et Oliver Wilson

Cours : 1h30/semaine + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE

Le cours reprend les principes théoriques de base de L1 et aborde d'autres concepts théoriques fondamentaux de la phonétique et de la phonologie. L'acquisition des compétences en transcription phonétique se poursuit en seconde année. Sont abordées au L2S3 les thématiques suivantes : les phonèmes, les paires minimales, les allophones, l'articulation des consonnes et des voyelles, la syllabe et les terminaisons neutres et contraignantes. La variété de référence demeure l'anglais britannique.

MANUEL ET DICTIONNAIRE DE REFERENCE

Fournier, Pierre & Girard, Isabelle (2022), *Manuel de transcription phonétique de l'anglais*, Paris : Ellipses.

Wells, J.C. (2008), *Longman Pronunciation Dictionary* (3rd edition), London : Longman.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Consolider les connaissances en phonétique et phonologie.
- Améliorer la qualité et l'authenticité de l'anglais oral en intégrant les concepts fondamentaux de phonétique articulatoire et de phonologie.
- Développer les compétences en transcription en API.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Exercices proposés systématiquement en fin de chapitre.
- Exercices corrigés disponibles dans le manuel proposé en bibliographie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : un partiel écrit d'1h30 en milieu de semestre ($\frac{1}{3}$ de la note) et un partiel écrit d'1h30 en fin de semestre ($\frac{2}{3}$ de la note).
- Contrôle terminal : un partiel écrit d'1h30 en fin de semestre.

UE 3.2.2 COMPREHENSION ET EXPRESSION ORALES

Responsable pédagogique : Pierre Fournier / Enseignantes : Lori Lye, Mai Kim Nguyen et Marie Schroder

Cours : 1h30/semaine + travail préparatoire des séances

CONTENU/THÉMATIQUE

Ce cours est constitué de deux parties.

La première partie est consacrée à la compréhension de l'anglais oral et vise à développer les compétences des étudiants dans la compréhension de l'anglais parlé sous toutes ses formes (enregistrements, podcasts, films etc...) et dans toute sa diversité (les étudiants sont exposés à plusieurs variétés d'anglais au cours du semestre, comme par exemple l'anglais britannique, américain, irlandais, écossais, canadien, sud-africain ou australien).

La seconde partie du cours est consacrée à l'expression orale et vise à développer les compétences en anglais oral des étudiants.

RESSOURCES EN LIGNE

Page Moodle du cours et ressources en ligne indiquées par les enseignants

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Développer la compréhension de l'anglais oral.
- Reconnaître les différentes variétés d'anglais parlées dans le monde.
- Améliorer et consolider la qualité des prises de parole en anglais des étudiants.
- Améliorer l'authenticité de l'anglais oral des étudiants.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Exposition à différentes variétés d'anglais.
- Exposés et débats.
- Travail en classe entière, mais également en petits groupes pour favoriser les échanges et les prises de parole.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : une épreuve d'expression orale en milieu de semestre (50% de la note finale) et une épreuve de compréhension orale d'une heure en fin de semestre (50% de la note).
- Épreuve finale pour les étudiants dispensés d'assiduité : une épreuve d'expression orale et une épreuve de compréhension orale en fin de semestre.

UE 3.3: TRADUCTION

UE 3.3.1 VERSION

Responsable pédagogique : Cécile Dudouyt / Enseignante : Chloé Peres

Cours : 1h30/semaine + apprentissage régulier du lexique, qui doit être mobilisé dans toutes les disciplines

CONTENU/THÉMATIQUE

Ce cours vise à approfondir les procédés de traduction abordés en cours d'initiation à la version, en les appliquant à la traduction de français en anglais. Nous travaillerons sur des textes d'auteurs français et francophones contemporains en nous penchant plus particulièrement sur des notions de stylistique comparée et de traductologie au sens propre, par exemple comment transposer des références culturelles d'une langue à l'autre.

MANUEL

BOUSCAREN Christian et REY Jean, *Le Mot et l'idée 2*, Paris, Ophrys, 2012.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Entraînement à la traduction et apprentissage systématique du lexique.

Développer un esprit critique envers sa propre pratique de la traduction en s'appuyant sur la lecture de textes de référence dans le domaine du traduire.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Traduction de textes d'auteurs anglophones contemporains

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : exercices écrits et une épreuve finale

Épreuve finale pour les étudiants dispensés d'assiduité : 1 version écrite

UE 3.3.2 THEME

Responsable pédagogique : Cécile Dudouyt / Enseignante : Emma Chapelière

Cours : 1h30/semaine + apprentissage régulier du lexique, qui doit être mobilisé dans toutes les disciplines

CONTENU/THÉMATIQUE

Nous traduirons des extraits de romans francophones contemporains permettant d'aborder des notions de stylistique comparée et de traductologie (identifier les références culturelles et penser les modalités de leur transposition d'une langue à l'autre).

MANUELS

ARMSTRONG, Nigel. Translation, *Linguistics, Culture: A French-English Handbook* (Multilingual Matters, 2005)

VINAY et DARBELNET *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction* (Didier, 1977)

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Ce cours vise à approfondir les procédés de traduction abordés en cours d'initiation à la version, en les appliquant à la traduction de français en anglais.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Traduction d'extraits de romans francophones contemporains

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : exercices écrits et une épreuve finale

Épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : 1 thème à l'écrit

UE 3.4: LITTÉRATURE BRITANNIQUE – PANORAMA DE LA POESIE BRITANNIQUE

Responsable pédagogique : Louise Fang / Enseignante : Nathalie Massoulier

Cours : 2 heures + préparation de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

À travers un ensemble varié de poèmes, du XIV^{ème} au début du XX^{ème} siècle, il s'agira de familiariser les étudiant.e.s avec les diverses formes poétiques et leur évolution, ainsi que les grands thèmes et auteur.e.s reflétant l'histoire et la diversité du monde et de la culture britanniques.

RESSOURCES

Brochure de textes distribuée en début de cours.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Développer ses compétences de lecture, de compréhension et d'interprétation d'un texte littéraire plus ou moins complexe ou elliptique en anglais.

Savoir citer, identifier des formes littéraires et s'interdire le plagiat;

Présenter une analyse de poème à l'oral

Rédiger une introduction de commentaire en anglais et répondre à des questions sur le texte

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Exercices de micro-lecture

Partage de préparation et de recherche de contexte

Exercices de reconnaissance des formes poétiques conventionnelles (sonnet, sestina, versification...) et analyse de leurs adaptations et de leurs évolutions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu: une note d'oral (présentation en classe en temps limité, 50%) et une note d'écrit (devoir sur table en classe, 2h, 50%).

Épreuve finale pour les étudiants dispensés d'assiduité : un devoir sur table en temps limité (2h, 100%) : commentaire littéraire guidé par des questions sur le texte + introduction à rédiger intégralement

UE 3.5: LITTÉRATURE US : PANORAMA DE LA POESIE AMERICAINE: SURVEY OF AMERICAN POETRY (1700S-2000S)

Responsable pédagogique : Françoise Palteau / Enseignants : Françoise Palteau et Talal Hochard

Cours : 2 heures + préparation de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

À travers un ensemble varié de poèmes, du XVII^e au XXI^e siècle, de la poésie africaine-américaine à la poésie autochtone des Premières Nations, il s'agira d'analyser comment la poésie américaine ne cesse de renouveler ses références canoniques pour tenter de cerner une expérience plurielle.

RESSOURCES

Brochure de textes distribuée en début de cours.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Développer ses compétences de lecture, de compréhension et d'interprétation d'un texte littéraire plus ou moins complexe ou elliptique en anglais.

Savoir citer, identifier des formes littéraires et s'interdire le plagiat;

Présenter une analyse de poème à l'oral

Rédiger une introduction de commentaire en anglais et répondre à des questions sur le texte

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Exercices de micro-lecture

partage de préparation et de recherche de contexte

exercices de reconnaissance des formes poétiques conventionnelles (sonnet, sestina, versification...) et analyse de leurs adaptations et de leurs évolutions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu: une note d'oral (présentation en classe de 15 minutes, 50%) et une note d'écrit (devoir sur table en classe, 2h, 50%).

Épreuve finale pour les étudiants dispensés d'assiduité : un devoir sur table en temps limité (2h, 100%) : commentaire littéraire guidé par des questions sur le texte + introduction à rédiger intégralement

UE 3.6: VIE POLITIQUE AU ROYAUME-UNI DEPUIS 1945 : HISTOIRE, IDÉOLOGIES ET DISCOURS

Responsable pédagogique: Camille Martinerie / Enseignants : Chloé Cottrel et Camille Martinerie

Cours : 2h/semaine + préparation de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Ce cours analysera les différentes phases de la vie politique britannique de 1945 au début des années 2010: la période du consensus d'après-guerre, le Thatcherisme, la période du New Labour. Nous étudierons les évolutions de la politique intérieure britannique au prisme de discours émanant d'une multiplicité d'acteurs de la vie politique : le gouvernement, les partis politiques, les parlementaires, les médias ainsi que la société civile (associations, collectifs, syndicats etc). L'objectif principal est de constituer un bagage de références nécessaires pour comprendre les enjeux de la vie politique au Royaume-Uni depuis 1945 et développer une connaissance fine de ses acteurs principaux, leurs idéologies et leur histoire. Parmi les orateurs étudiés figureront : Eleanor Marx, Aneurin Bevan, Winston

Churchill, Arthur Scargill, Clare Short, le Brixton Women's Group, Stokely Carmichael entre autres.

L'enseignement est dispensé en anglais, langue qui sera également celle à utiliser pour les travaux à effectuer dans le cadre du CC et du CT.

RESSOURCES

Page Moodle du cours et brochure de textes distribuée au début du semestre.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- approfondir et mobiliser ses connaissances de l'histoire politique britannique en vue d'introduire et de contextualiser différentes sources primaires et secondaires
- identifier un positionnement idéologique (nationaliste/(néo)libéral/radical) et politique (travailliste/conservateur) précis dans le contexte britannique post-1945
- identifier et distinguer des mécanismes rhétoriques utilisés dans le discours politique
- être capable de prendre la parole de manière claire et structurée à l'oral dans un anglais grammaticalement et lexicalement correct dans un cadre co-déterminé par l'enseignant et l'étudiant ; lors d'un échange avec l'enseignant (restitution de connaissances liées au cours) ; devant les pairs (présentation orale informelle, débats, jeux de rôle)

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- prise de notes collaborative
- analyse de discours d'acteurs politiques divers (gouvernementaux, parlementaires, société civile etc) en groupe évalués en TD
- activités d'évaluation par les pairs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- contrôle continu: une note de participation, une écrit de mi-semestre, un oral de fin de semestre (1h de préparation ; 10 min de présentation et 10 minutes de questions)
- contrôle terminal: un écrit de fin de semestre (2h)

UE 3.7 : HISTOIRE DES MINORITES AUX ÉTATS-UNIS, DE LA GUERRE DE SECESSION A LA GRANDE DEPRESSION (1860S-1930S)

Responsable pédagogique : Céline Planchou / Enseignante : Rim Khaled

Cous : 2 heures/semaine + travail préparatoire pour chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE:

A travers l'étude de documents de nature variés, les étudiants se familiariseront avec les dimensions, les contextes, les formes, les grandes figures, les réussites et les échecs des mouvements de lutte pour l'égalité des droits entre le milieu du XIXème siècle et les années 1930 (abolitionnisme, suffragettes, droit du travail, etc.)

RESSOURCES

Fascicule de TD, page Moodle dédiée

Lecture recommandée : Virgine ADANE, *Des femmes en Amérique : Une histoire des États-Unis de Pocahontas à #MeToo*, Perrin, 2025 (chapitres 10 à 15)

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir contextualiser une source historique
- Rechercher des informations sur le contexte chronologique, les événements, les noms propres mentionnés dans le texte
- Identifier le point de vue (politique, social) de l'auteur.e
- Situer le document par rapport aux grands événements et aux transformations majeures de la période (guerre de Sécession, 2ème Révolution Industrielle, Première Guerre mondiale, amendements à la Constitution, arrêts majeurs de la Cour Suprême)
- Rédiger une synthèse des informations pertinentes permettant de contextualiser le document (début de l'introduction d'un commentaire de document historique)

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Rédiger l'introduction d'un commentaire de document historique : évaluations formatives tout au long du semestre
- Répondre à des questions de compréhension et d'interprétation portant sur le texte, en mobilisant ses connaissances historiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

2 évaluations sommatives écrites (rédaction d'une introduction + répondre à des questions sur le texte) / Épreuve finale pour les étudiants dispensés d'assiduité : rédaction d'une introduction et réponse à des questions en 1h30 (devoir sur table, 2h)

LICENCE 2 SEMESTRE 4

UE 4.1 : GRAMMAIRE/LINGUISTIQUE

UE 4.1.1 PRATIQUE DE LA LANGUE ET ANALYSE GRAMMATICALE

Responsable pédagogique : Gregory Furmaniak / Enseignante : Chloe Peres

Cours : 2 heures/semaines + utilisation de toutes les formes vues en cours dans toutes les autres disciplines

CONTENU/THÉMATIQUE:

Ce cours s'inscrit dans la continuité des cours de grammaire/linguistique du semestre 2 de L1 et semestre 3 de L2. Seront étudiés les quantifieurs, les déictiques ainsi que les modaux.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES:

- Reconnaître, nommer et utiliser, en contexte, les marqueurs grammaticaux étudiés ;
- Identifier la valeur des marqueurs grammaticaux étudiés et justifier leur emploi en contexte, ;
- Rédiger une analyse linguistique ;

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE:

Thème grammatical, exercices de réflexion, analyses linguistiques guidées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Contrôle continu : deux devoirs sur table (50 % chacun)

Épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir sur table (1h30).

UE 4.1.2 INTRODUCTION A LA PRAGMATIQUE

Responsable pédagogique : Grégory Furmaniak / Enseignante : Viktoryia Chalahayeva

Cours : 1h30/semaine + travail personnel régulier (notamment se servir des éléments appris dans ce cours pour les interprétations de documents)

CONTENU/THÉMATIQUE

Introduction à la pragmatique : actes de langage, présupposés, actes indirects, implicatures, politesse, hedging, etc.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- identifier les différents cas d'ambiguïté (sémantique et/ou syntaxique) et rendre compte de leur exploitation dans divers contextes (humoristiques, publicitaires, politiques, etc.),
- identifier et catégoriser les présupposés contenus dans des phrases et expliquer comment ceux-ci sont exploités en contexte à des fins de manipulation,
- expliciter les actes de langage directs et indirects,
- identifier les implicatures contenus dans certains énoncés en contexte et décrire les mécanismes de production et d'interprétation de ces implicatures.
- identifier les stratégies conduisant aux actes indirects.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Exercices de catégorisation, de réflexion et d'analyse.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : deux devoirs sur table (50 % chacun)

Epreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir sur table (1h30).

UE 4.2: PHONÉTIQUE/PHONOLOGIE

UE 4.2.1 PHONETIQUE/PHONOLOGIE

Responsable Pédagogique et Enseignant : Pierre Fournier

Cours : 1h30 + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE

L'acquisition des compétences en transcription phonétique se poursuit en seconde année. Sont abordées au L2S4 les thématiques suivantes : les voyelles /i/ et /u/, les diphtongues + schwa, l'accent secondaire, l'accentuation des préfixés, les consonnes syllabiques, l'accentuation des mots dits longs et les spécificités phonétiques et phonologiques de l'anglais américain. Les étudiants sont ainsi amenés à transcrire dans les deux variétés à partir du L2S4.

MANUEL ET DICTIONNAIRE DE REFERENCE

Fournier, Pierre & Girard, Isabelle (2022), *Manuel de transcription phonétique de l'anglais*, Paris : Ellipses.

Wells, J.C. (2008), *Longman Pronunciation Dictionary* (3rd edition), London : Longman.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Consolider les connaissances en phonétique et phonologie.
- Améliorer la qualité et l'authenticité de l'anglais oral en intégrant les concepts fondamentaux de phonologie, comme par exemple l'accentuation lexicale.
- Développer les compétences des étudiants en transcription phonétique en anglais britannique et américain.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Exercices proposés systématiquement en fin de chapitre.
- Exercices corrigés disponibles dans le manuel proposé en bibliographie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

- Contrôle continu : un devoir écrit d'1h30 en milieu de semestre ($\frac{1}{3}$ de la note) et un devoir écrit d'1h30 en fin de semestre ($\frac{2}{3}$ de la note).
- Épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir écrit d'1h30 en fin de semestre.

UE 4.2.2 COMPREHENSION ET EXPRESSION ORALES

Responsable pédagogique : Pierre Fournier / Enseignantes : Lori Lye, Mai Kim Nguyen et Marie Schroder

Cours : 1h30/semaine + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE:

Ce cours est constitué de deux parties. La première partie est consacrée à la compréhension de l'anglais oral et vise à développer les compétences des étudiants dans la compréhension de l'anglais parlé sous toutes ses formes (enregistrements, podcasts, films etc...) et dans toute sa diversité (les étudiants sont exposés à plusieurs variétés d'anglais au cours du semestre, comme par exemple l'anglais britannique, américain, irlandais, écossais, canadien, sud-africain ou australien). La seconde partie du cours est consacrée à l'expression orale et vise à développer les compétences en anglais oral des étudiants.

RESSOURCES EN LIGNE

Page Moodle du cours et ressources en ligne indiquées par les enseignants

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Développer la compréhension de l'anglais oral.
- Reconnaître les différentes variétés d'anglais parlées dans le monde.
- Améliorer et consolider la qualité des prises de parole en anglais des étudiants.
- Améliorer l'authenticité de l'anglais oral des étudiants.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Exposition à différentes variétés d'anglais.
- Exposés et débats.
- Travail en classe entière, mais également en petits groupes pour favoriser les échanges et les prises de parole.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : une épreuve d'expression orale en milieu de semestre (50% de la note finale) et une épreuve de compréhension orale d'une heure en fin de semestre (50% de la note).
- Épreuve finale pour les étudiants dispensés d'assiduité : une épreuve d'expression orale et une épreuve de compréhension orale en fin de semestre.

UE 4.3 : TRADUCTION

UE 4.3.1 VERSION

Responsable pédagogique : Cécile Dudouyt / Enseignante : Emilienne Parchliniak

Cours : 1h30 + apprentissage régulier du lexique

CONTENU/THÉMATIQUE

Ce cours vise à approfondir les procédés de traduction abordés en cours d'initiation à la version, en les appliquant à la traduction de français en anglais. Nous travaillerons sur des textes d'auteurs anglophones contemporains en nous penchant plus particulièrement sur des notions de stylistique comparée et de traductologie au sens propre, par exemple comment transposer des références culturelles d'une langue à l'autre.

MANUEL

BOUSCAREN Christian et REY Jean, *Le Mot et l'idée 2*, Paris, Ophrys, 2012.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Développer un esprit critique envers sa propre pratique de la traduction en s'appuyant sur la lecture de textes de référence dans le domaine du traduire.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Entraînement à la traduction littéraire et apprentissage systématique du lexique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 2 versions sur table (valant chacun pour 50 % de la note finale)

Épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : 1 version sur table (1h30)

UE 4.3.2 THEME

Responsable Pédagogique : Cécile Dudouyt / Enseignant : Nathalie Massoulier

Cours : 1h30/semaine + apprentissage régulier du lexique

CONTENU/THÉMATIQUE

Nous traduirons des extraits de romans francophones contemporains permettant d'aborder des notions de stylistique comparée et de traductologie (identifier les références culturelles et penser les modalités de leur transposition d'une langue à l'autre).

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Ce cours vise à approfondir les procédés de traduction abordés en cours d'initiation à la version, en les appliquant à la traduction de français en anglais.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Traduction d'extraits de romans francophones contemporains

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : deux thèmes sur table (50% chacun)

Épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un thème sur table (1h30)

UE 4.4: SURVEY OF BRITISH LITERATURE : FROM MODERNISM TO POST-MODERNISM

Responsable Pédagogique : Louise Fang / Enseignante : Nathalie Massoulier

Cours : 2h/semaine + lectures préparatoires

CONTENU/THÉMATIQUE

Panorama de la littérature britannique du vingtième siècle. Étude de textes variés permettant de mieux comprendre les mouvements littéraires du *Modernism* et du *Post-modernism*.

RESSOURCES

Une brochure de textes sera distribuée en début de semestre.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Effectuer commentaire de texte littéraire aussi bien à l'écrit et qu'à l'oral sans recourir au plagiat.
- Construire un plan pour organiser sa démonstration

- Améliorer ses capacités de rédaction et d'expression en anglais

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Travail de micro-lecture portant sur des extraits d'œuvres
- Exposés oraux (présentation mais aussi écoute active / reprise des commentaires présentés par d'autres)
- Composition du plan du commentaire
- Discussions en classe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu: une note d'oral (50%) et une note d'écrit (devoir sur table en classe, 2h, 50%).

Épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir sur table en temps limité (2h, 100%).

U5: SURVEY OF AMERICAN LITERATURE (XXTH CENTURY)

Responsable Pédagogique et Enseignant : Frédéric Sylvanise

Cours : 2h/semaine + lectures préparatoires

CONTENU/THÉMATIQUE

Panorama de la littérature américaine du vingtième siècle. Étude d'une œuvre complète : Jerome David Salinger, *The Catcher in the Rye*. London, Penguin, 2010 [1951].

RESSOURCES

Une brochure de textes sera distribuée en début de semestre. + se procurer Jerome David Salinger, *The Catcher in the Rye*. London, Penguin, 2010 [1951].

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Effectuer commentaire de texte littéraire aussi bien à l'écrit et qu'à l'oral sans recourir au plagiat.
- Construire un plan pour organiser sa démonstration
- Améliorer ses capacités de rédaction et d'expression en anglais

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Travail de micro-lecture portant sur des extraits d'œuvres (poésie, roman, nouvelle) rassemblées dans une brochure et sur une œuvre complète (roman). Une grande attention sera portée à la reprise des exposés oraux et notamment sur la composition du plan du commentaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu: une note d'oral (présentation en classe de 15 minutes, 50%) et une note d'écrit (devoir sur table en classe, 2h, 50%).

Epreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir sur table en temps limité (2h, 100%).

UE 4.6: LES DIVISIONS DE LA SOCIÉTÉ BRITANNIQUE CONTEMPORAINE: PROBLÉMATISER, ANALYSER, DÉBATTRE

Responsable Pédagogique : Camille Martinerie / Enseignantes : Chloé Cottrel et Camille Martinerie

Cours : 2h/semaine + travail préparatoire à chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Le débat politique britannique au cours des dernières années a été marqué par le clivage entre partisans et adversaires du Brexit. Mais la question européenne a aussi révélé/réveillé des fractures plus ou moins ancrées dans le pays (liées à l'âge, à l'éducation, à la classe sociale, à l'implantation géographique). Alors que Boris Johnson promettait de « réunir la nation » au lendemain de sa victoire électorale de décembre 2019, la pandémie du Covid-19 a mis en évidence la persistance des inégalités et des fractures dans la société. Le cours étudiera quelques exemples révélateurs des divisions de la société britannique: le Brexit, le référendum sur l'indépendance écossaise, le déboulonnement de la statue de Colstone à Bristol, les inégalités Nord/Sud, le scandale de Windrush etc.

RESSOURCES

Page Moodle du cours

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

L'objectif principal est de préparer les étudiants à l'exercice de la dissertation à l'oral sur un sujet de politique britannique de leur choix.

- problématiser un thème de politique britannique contemporaine au regard de son historicité
- développer un argument en mobilisant des sources historiques fiables et des cas d'études précis issues du cours et de ses propres recherches:
 - identifier et sélectionner des sources d'information fiables
 - approfondir l'analyse de document statistiques et sources historiques afin de les mettre au service de son argumentation
- développer un argumentaire structuré de manière fluide à l'oral dans un cadre prédéterminé:
- en interaction avec d'autres étudiants (débat d'idées, jeux de rôle) ; lors d'un échange avec l'enseignant (restitution de connaissances liées au cours) ; devant un groupe de pairs (la dissertation à l'oral)

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- prise de notes collaboratives
- débats et jeux de rôles
- analyse de documents divers (discours, statistiques, cartes etc)
- constitution d'un document de synthèse à destination des autres étudiants
- rédaction d'un compte-rendu écrit d'une présentation orale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- contrôle continu: une note de participation, une note de groupe, et un oral de fin de semestre
- épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir écrit de fin de semestre (2h)

UE 4.7: HISTOIRE DES MINORITES AUX ÉTATS-UNIS DEPUIS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Responsable Pédagogique: Mehdi Achouche / Enseignants : Mehdi Achouche et Emilienne Parchliniak

Cours : 2 heures/semaines + travail préparatoire de chaque séance (lecture, recherches d'information)

CONTENU/THÉMATIQUE

A travers l'étude de documents de nature variés, les étudiants se familiariseront avec les dimensions, les contextes, les formes, les grandes figures, les réussites et les échecs des mouvements de lutte pour l'égalité

des droits de la Seconde Guerre mondiale à nos jours (Civil Rights, féminisme, lutte contre le racisme et pour l'égalité économique, décriminalisation de l'homosexualité, etc.)

RESSOURCES

Brochure de documents distribuée en début de semestre + Page Moodle du cours <https://moodle.univ-spn.fr/course/view.php?id=1900>

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Connaissance et contextualisation des principaux faits de l'Histoire des États-Unis depuis 1945
- Identification des types de sources et des différents contextes
- Compréhension des enjeux politiques et sociaux de la société états-unienne contemporaine
- Rédaction d'un commentaire de document historique

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- études en binômes ou groupes de documents historiques,
- exercices de contextualisation, de problématisation,
- discussions de classe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : deux commentaires écrits sur table au cours du semestre (2 heures)

Epreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un commentaire écrit sur table en fin de semestre (2 heures)

LICENCE 3 SEMESTRE 5

UE 5.1 : GRAMMAIRE/LINGUISTIQUE

Responsable pédagogique : Alice Brunet / Enseignantes : Alice Brunet et Chloé Peres

Cours : 2 heures par semaine + utilisation des formes vues en cours dans toutes les disciplines.

CONTENU/THÉMATIQUE

Ce cours est une introduction à l'étude de la phrase complexe et notamment de la subordination (subordonnées relatives, complétives, adverbiales, ...). Seront étudiées les notions et constructions suivantes :

- Révision des notions de nature et fonction
- Propositions coordonnées
- Proposition nominales canoniques (infinitives, gérondives, *that*-clauses)
- Propositions nominales non canoniques (extraposées, structures à montée)
- Relatives
- Adverbiales

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier la nature et la fonction des groupes
- Identifier la nature des propositions et leur fonction dans la phrase.
- Rédiger une analyse linguistique.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Exercices d'analyse et de production.

Rédaction d'analyse.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : deux devoirs sur table (50 % chacun)

Epreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir sur table (1h30).

UE 5.2: PHONÉTIQUE/PHONOLOGIE

UE 5.2.1 PHONOLOGIE

Responsable pédagogique et enseignant : Pierre Fournier

Cours : 1h30/semaine + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE

Le cours de phonologie porte au premier semestre sur les règles graphophonématiques (également appelées règles graphie-phonie) qui permettent, à partir de la graphie et au moyen d'un algorithme, de déterminer la valeur et la qualité des voyelles en contexte accentué. Les règles graphophonématiques figurent au programme du Capes externe d'anglais.

MANUELS

- DESCHAMPS, A. (1994), *De l'écrit à l'oral et de l'oral à l'écrit*, Paris, Ophrys.
- DESCHAMPS, A., DUCHET, J.-L., FOURNIER, J.-M. & O'NEIL M. (2004), *English Phonology and Graphophonemics*, Paris, Ophrys.
- DUCHET, J.-L. (1994), *Code de l'anglais oral*, Paris, Ophrys.
- FOURNIER, J.-M. (2010), *Manuel d'anglais oral*, Paris, Ophrys.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Acquisition des règles graphie-phonie figurant au programme du Capes externe.
- Acquisition de principes pédagogiques pouvant servir dans la pratique de l'enseignement de l'oral des futurs enseignants.
- Amélioration de la qualité de l'anglais oral des étudiants.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Exercices proposés à la fin de chaque chapitre pour familiariser les étudiants avec les règles graphie-phonie.
- Apprentissage des principes théoriques et de la logique algorithmique développés pendant le cours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : un devoir écrit d'1h30 en milieu de semestre ($\frac{1}{3}$ de la note) et un devoir écrit d'1h30 en fin de semestre ($\frac{2}{3}$ de la note).
- Épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir écrit d'1h30 en fin de semestre.

UE 5.2.2 PHONETIQUE ET ANGLAIS ORAL

Responsable pédagogique : Pierre Fournier / Enseignantes : Lori Lye et Marie Schroder

Cours : 1h30/semaine + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE

L'acquisition des compétences en transcription phonétique se poursuit en troisième année.

Une partie du cours est donc consacrée à la transcription phonétique en anglais britannique et américain. Les étudiants quittent le domaine de la transcription au niveau lexical pour aborder la transcription de phrases. Transcrire des phrases nécessite l'apprentissage et la maîtrise de concepts théoriques.

Sont ainsi abordés en L3 les domaines suivants : le rythme, les formes pleines et réduites, les conflits accentuels, les groupes intonatifs et leurs composants, la règle de l'accent de phrase, l'intonation, les mélodies nucléaires ainsi que tous les phénomènes liés à la transcription de dialogues (élisions, assimilations etc...).

Cette partie théorique et pratique consacrée à la transcription phonétique et à la phonologie est complétée par une seconde partie portant sur la prononciation et la pratique de l'anglais oral. Les étudiants sont ainsi amenés à mettre en pratique les concepts abordés lors du cours, comme par exemple les spécificités de l'intonation de l'anglais.

DICTIONNAIRE DE REFERENCE

Wells, J.C. (2008), *Longman Pronunciation Dictionary* (3rd edition), London : Longman.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Consolider les connaissances en phonétique et phonologie.
- Améliorer la qualité et l'authenticité de l'anglais oral en intégrant les concepts fondamentaux de l'intonation et de la chaîne parlée.
- Développer les compétences des étudiants en transcription phonétique en anglais britannique et américain.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Exercices de transcription phonétique proposés systématiquement en fin de chapitre.
- Activités en classe entière et en petits groupes pour travailler l'anglais oral.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : une épreuve orale en milieu de semestre ($\frac{1}{3}$ de la note) et un devoir écrit d'1h30 en fin de semestre ($\frac{2}{3}$ de la note).
- Epreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir écrit d'1h30 et épreuve orale en fin de semestre.

UE 5.3: TRADUCTION

UE 5.3.1 VERSION LITTÉRAIRE ET JOURNALISTIQUE

Responsable pédagogique : Cécile Dudouyt / Enseignant : Nathalie Massoulier

Cours : 1h30/semaine + apprentissage du lexique

CONTENU/THÉMATIQUE

Pratique de la version à partir de textes littéraires et journalistiques.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Cet enseignement entraîne les étudiants à la version en insistant sur la réflexion traductologique.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Traduction de textes littéraires et journalistiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 2 versions sur table (valant chacun pour 50 % de la note finale)

Épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : 1 version sur table (1h30)

UE3.2 THEME

Responsable pédagogique : Cécile Dudouyt / Enseignantes : Rim Khaled et Cécilia Lopez

Cours : 1h30/semaine + apprentissage du lexique

CONTENU/THÉMATIQUE

Nous traduirons des extraits de romans francophones contemporains permettant d'aborder des notions de stylistique comparée et de traductologie (identifier les références culturelles et penser les modalités de leur transposition d'une langue à l'autre).

MANUELS

ARMSTRONG, Nigel. *Translation, Linguistics, Culture: A French-English Handbook* (Multilingual Matters, 2005)

VINAY et DARBELNET *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction* (Didier, 1977)

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Approfondir la méthodologie abordée en L2, perfectionner la pratique de la traduction universitaire.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nous traduirons des extraits de romans francophones contemporains

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : deux thèmes sur table (50% chacun)

Épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un thème sur table (1h30)

UE 5.4: APPROFONDISSEMENT DE LA CONNAISSANCE DES AIRES BRITANNIQUES

UE 5.4.1 ETUDE DE DEUX PIÈCES DE SHAKESPEARE

Responsable pédagogique et enseignante : Louise Fang

Cours : 2h/semaine + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Etude de deux pièces de Shakespeare, une comédie et une tragédie (*Much Ado About Nothing* et *Hamlet*)

RESSOURCES

William Shakespeare, *Hamlet: Prince of Denmark*, The New Cambridge Shakespeare (3rd edition), 2019

William Shakespeare, *Much Ado About Nothing*, The New Cambridge Shakespeare (3rd edition), 2018

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Développer des capacités approfondies d'analyse et de synthèse appliquées aux textes littéraires des XVI^e- XVII^e siècle, en mobilisant des outils d'interprétation littéraire adaptés.

Acquérir une compréhension fine des enjeux esthétiques, philosophiques et historiques qui ont influencé la production et la réception des œuvres de cette période.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Exercices écrits et oraux

Mise en scène de certains extraits étudiés,

Sortie au théâtre selon la programmation des théâtres durant le semestre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : Deux évaluations écrites (2h) – une dissertation sur table sur *Hamlet* (30%)+ un commentaire de texte sur *Much Ado About Nothing* (30%) + 2 tests de lecture (10%) + 1 évaluation orale – au choix, commentaire de texte sur *Hamlet* ou dissertation sur *Much Ado About Nothing* (30%)

Épreuve pour les étudiant.e.s dispensés d'assiduité : un commentaire de texte sur *Much Ado About Nothing* (2h)

Épreuve de deuxième session : une dissertation sur l'une des deux œuvres au programme.

UE 5. 4.2 THE BRITISH WELFARE STATE IN THE 20TH AND 21ST CENTURIES: ORIGINS AND EVOLUTION

Responsable pédagogique : Anémone Kober-Smith / Enseignantes : Chloé Cottrel et Anémone Kober-Smith

Cours : 2h/semaine + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Étudier l'origine, la mise en place et l'évolution de l'État-providence britannique (Welfare State) du début du XX^e siècle à aujourd'hui afin de mieux comprendre des enjeux essentiels concernant la société britannique contemporaine.

MANUELS ET RESSOURCES EN LIGNE

N. Timmins, *The Five Giants. A Biography of the Welfare State*, Harper Collins, 2001

J. Hills, *Good Times, Bad Times, the welfare myth of them and us*, Policy Press, 2014

A. Kober-Smith, *Le système de santé anglais à l'épreuve des réformes managériales*, PUR, 2010.

Page moodle dédiée comprenant diverses ressources dont le programme, la bibliographie et divers documents écrits et audiovisuels permettant de préparer les cours à l'avance et de réviser.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Réfléchir aux différents enjeux concernant les politiques sociales du Royaume-Uni aux XXe et XXIe siècles.

Approfondir des notions fondamentales.

S'approprier de façon critique des connaissances précises sur les politiques sociales et l'Etat-providence britanniques.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Lecture partielle ou complète d'ouvrages disponibles à la bibliothèque universitaire (cf. liste ci-dessus)

Lire et analyser des sources primaires et secondaires portant sur la thématique du cours.

Améliorer ses capacités à rédiger un commentaire de texte écrit en civilisation britannique.

S'entraîner à faire une présentation orale en anglais devant un groupe.

Développer un esprit critique face à différentes sources.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : Un commentaire de texte écrit (50%), un oral (40%) et participation au cours pendant le semestre (10%).

Epreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un commentaire de texte écrit (1h30)

UE 5.5: PREPARATION AU CAPES (PROGRAMME DE LITTERATURE ET CIVILISATION PORTANT SUR L'AIRE ETATS-UNIENNE)

UE 5.5.1 ÉTUDE DU ROMAN *THE GREAT GATSBY* DE FRANCIS SCOTT FITZGERALD (1925)

Responsable pédagogique et enseignant : Frédéric Sylvanise

Cours : 2 heures/semaine + travail préparatoire de chaque séance (lecture ; recherches, rédaction)

CONTENU/THÉMATIQUE

Étude du roman *The Great Gatsby* de Francis Scott Fitzgerald (1925) au programme du concours du CAPES à bac +3 : mise en contexte, étude des techniques romanesques, etc.

RESSOURCES

Francis Scott Fitzgerald, *The Great Gatsby*, London, Penguin Books, 2021 [1925].

+ manuels de concours

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Être capable de commenter un extrait du roman dans le cadre de la préparation à l'épreuve d'admissibilité au nouveau CAPES d'anglais à bac+3.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Travail sur des extraits à préparer à la maison chaque semaine.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : un oral (50%) et un devoir écrit en temps limité type concours (2h30, 50%).

Epreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir écrit en temps limité type concours (2h30).

UE5.2 LA SOCIÉTÉ DES ANNÉES 1920 AUX ÉTATS-UNIS, DE LA MISE EN ŒUVRE DU NATIONAL PROHIBITION ACT AU KRACH BOURSIER DE 1929

Responsable pédagogique et enseignant : Mehdi Achouche

Cours : 2h/semaine + travail préparatoire de chaque séance (lecture, recherches, rédaction)

CONTENU/THÉMATIQUE

Etude approfondie de la période des années 1920 aux États-Unis à partir de sources variées.

RESSOURCES

Page Moodle du cours

Manuels de concours

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Être capable de commenter plusieurs sources historiques relatives aux années 1920 aux États-Unis dans le cadre de la préparation à l'épreuve d'admissibilité au nouveau CAPES d'anglais à bac+3.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Cours magistraux + études en binômes ou groupes de dossiers modelés sur l'épreuve d'admissibilité, documents textuels et iconographiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : un oral (50%) et un devoir écrit en temps limité type concours (2h30, 50%).

Épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir écrit en temps limité type concours (2h30).

UE 5.6: RENFORCEMENT DISCIPLINAIRE



1 cours au choix dans la limite des places disponibles. L'arbitrage est fait par les responsables d'année en début d'année universitaire

OPTION 5.6.1 : RENFORCEMENT EN LINGUISTIQUE (PREPARATION AU CAPES)

Responsable pédagogique et enseignant : Grégory Furmaniak

Cours : 1h30 + travail personnel

CONTENU/THÉMATIQUE

Ce cours est une préparation à l'épreuve dite de "faits de langue" du CAPES externe d'anglais. Sans exclure une révision du fonctionnement des marqueurs grammaticaux de l'anglais (relevant du GN, du GV et de la phrase complexe), ce cours sera donc surtout consacré à l'entraînement au type d'analyse attendu au concours.

MANUEL

LARREYA P., RIVIERE, C. & C. LACASSAIN, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 2024 [1991].

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer le fonctionnement prototypique des marqueurs grammaticaux et des constructions syntaxiques de l'anglais.
- Identifier la nature, la fonction et/ou le fonctionnement des marqueurs grammaticaux étudiés en contexte.
- Rédiger une analyse linguistique construite.
- Proposer des manipulations pertinentes pour étayer son argumentation.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Entraînement à l'épreuve de "faits de langue".

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle Continu : deux épreuves écrites type concours

Pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : une épreuve écrite type concours

OPTION 5.6.2 : RENFORCEMENT EN LITTÉRATURE

Responsable pédagogique et enseignant : Frédéric Sylvanise

Cours : 1h30/semaine + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Commentaire de textes littéraires américains appartenant à des genres variés (prose, poésie).

RESSOURCES

Une brochure de textes sera distribuée en cours.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Savoir organiser et exprimer ses idées dans un commentaire de texte littéraire (en vue des épreuves du Capes notamment).

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Le but de ce cours est de perfectionner la technique du commentaire en proposant des entraînements sur des textes de périodes différentes et appartenant à des genres littéraires différents. Il est conçu comme un approfondissement du cours de littérature américaine de L2.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : un oral (50%) et un commentaire de texte en temps limité (3h, 50%).

Contrôle terminal intégré : un commentaire de texte en temps limité (3h00).

OPTION 5.6.3 : RENFORCEMENT EN ETUDES AREALES – ADAPTATION STUDIES

Responsable pédagogique : Marjolaine Boutet / Enseignante : Rim Khaled

Cours : 1h30/semaine + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Il s'agira lors de ce cours de réfléchir à la question de l'adaptation d'une œuvre littéraire vers un support audiovisuel (film, série) ou bien d'une œuvre audiovisuelle originale d'un pays/d'une zone culturelle donnée vers

une autre (en particulier : cas de séries adaptées pour le public et les formats états-uniens).

RESSOURCES

Page Moodle dédiée

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Analyser, comparer, discuter différentes formes audiovisuelles

 Il est très fortement recommandé d'avoir suivi les cours de BC de M. Achouche et de Mme Boutet pour avoir les bases en analyse filmique/histoire des séries télévisées.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Les séances porteront sur l'analyse d'extraits d'œuvres projetées en classe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Elle seront indiquées par l'enseignante en début de semestre.

UE 5.7: PRÉ-PROFESSIONALISATION

 1 cours au choix dans la limite des places disponibles. L'étudiant.e doit s'engager à suivre le même parcours (Recherche/Stage/Projet artistique) tout au long de l'année. L'arbitrage est fait par les responsables d'année au début du semestre. Elles peuvent également décider de changer les étudiant.e.s de parcours si le projet professionnel change, dans la limite des places disponibles.
Seul le parcours « stage » est accessible aux étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité, qui peuvent également faire reconnaître leur « engagement étudiant » au titre de l'UE7 de L3S6 (voir modalités page 13)

UE 5.7.1 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Responsable pédagogique et enseignant : Gilbert PHAM THANH

Cours : 1 heure 30/semaine + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE

Sensibiliser et introduire au travail de la recherche de manière **méthodique** en isolant des compétences utiles qui seront travaillées en cours.

Ce cours s'adresse aux étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en Master Recherche/ en Masters disciplinaires sélectifs / passer le CAPES à bac+3

RESSOURCES

Une grande place est laissée aux recherches personnelles de chaque étudiant.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- **Réfléchir** aux enjeux de la recherche.
- **Elaborer** une démarche **scientifique**. **Renforcer** ses capacités d'**analyse**, de **synthèse** et de **problématisation**.
- **Développer** un **esprit critique** sans esprit de critique en cours.
- **Construire** une position **critique** et **se positionner** dans un champ disciplinaire.
- **Développer** une approche **pluridisciplinaire** sous le contrôle de l'**anglistique**.
- **S'initier** à la **philosophie** ou approfondir sa réflexion philosophique.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- **S'approprier** les connaissances et les hypothèses mises en jeu pendant la séance.
- **Prendre la parole** pour **défendre** un point de vue et **rester critique** vis-à-vis de la partie théorique introduite.
- **Penser** contre soi-même.
- **Construire** une boîte à outils théoriques en utilisant toutes les ressources possibles. Mettre en pratique les outils théoriques assemblés.
- **Décider** en temps limité et **faire évoluer** ses décisions au cours des séances.
- **Mettre en pratique** les éléments théoriques rassemblés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Faire TOUS les exercices demandés, qui seront notés (1/2 de la note finale).

- Participer activement au cours, ce qui déterminera une note de participation, qui complètera l'évaluation (1/2 de la note finale).

Ce cours n'est pas ouvert aux étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité

UE 5.7.2 : RECHERCHE DE STAGE

Responsable du suivi : Rim Khaled

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Cette recherche de stage s'effectue en autonomie, avec le recours au service VOIE et le suivi pédagogique de Mme Khaled.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Signature d'une convention de stage pour 20 heures de travail minimum, en dehors des heures de cours. **La convention doit être finalisée le 2 février 2026 au plus tard.** Le stage peut être effectué entre le 1^{er} octobre 2025 et le 28 juin 2026. Il est nécessaire que la convention de stage soit signée **avant le début du stage.**

Le stage ne peut être prétexte à dispense d'assiduité, mais les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité peuvent s'inscrire dans ce parcours et faire reconnaître une expérience professionnelle de 20 heures minimum **si elle a un lien avec les études en LLCER.**

UE 5.7.3 : PROJET ARTISTIQUE

Responsable pédagogique : Marjolaine Boutet / Enseignante : Nathalie Massoulier

Séance de suivi : 1h30/semaine + travail en groupe en dehors et pendant la séance

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Cette option s'adresse aux étudiant.e.s intéressé.e.s par le monde de l'art et du spectacle et désireux de travailler en équipe de façon guidée et avec une part d'autonomie.

Il s'agira de monter un spectacle à composante musicale et narrative dont le style sera à déterminer avec l'enseignante.

Ce premier semestre sera consacré à l'écriture, à la conception du spectacle et aux premières répétitions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation ne portera pas tant sur la qualité du travail produit que sur l'implication de chacun, la capacité à être force de proposition et à écouter les autres, à trouver sa place au sein d'un groupe, à coopérer et collaborer avec des personnalités diverses au service d'une réalisation commune.

La fin du semestre sera marquée par une première performance publique.

LICENCE 3 SEMESTRE 6

UE 6.1 : GRAMMAIRE/LINGUISTIQUE

Responsable pédagogique et enseignant : Yann Fuchs

Cours : 2h/semaine + travail personnel régulier et utilisation des formes apprises dans les autres disciplines

CONTENU/THÉMATIQUE

Ce cours est la continuation du cours de L3S5, et se concentre lui aussi sur la phrase complexe et les phénomènes de subordination. Après un rebrassage des éléments acquis au semestre précédent, on abordera en détail - entre autres - les subordonnées à verbe non-fini (infinitives, gérondives et au participe passé), les interrogatives et exclamatives indirectes, les relatives à antécédent amalgamé, les structures causatives, et les divers réagencements de l'ordre canonique (passif, extrapositions, structures clivées et pseudo-clivées).

MANUELS

- BERLAND-DELEPINE S., *La grammaire anglaise de l'étudiant*, Ophrys, 1989.
- LARREYA P., RIVIERE, C. & C. LACASSAIN, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 2024 [1991].
- MIGNOT, E., *Linguistique anglaise*, Armand Colin, 2016.
- RIVIERE C., *Exercices commentés de grammaire anglaise*, Ophrys, 1988.
- ORIEZ, S., *Syntaxe de la phrase anglaise*, PUR, 2009.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Reconnaître les éléments linguistiques étudiés ;
- Expliquer l'emploi des éléments étudiés, notamment dans une optique communicationnelle ;
- Rédiger une analyse linguistique académique d'éléments linguistiques en contexte ;
- Appliquer les éléments linguistiques étudiés dans la construction d'un discours cohérent en anglais.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Divers exercices visant tant à acquérir les éléments du programme qu'à les employer pour la construction d'un discours cohérent.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle Continu : un devoir sur table de mi-semester
- Epreuve finale : devoir sur table en fin de semestre.

UE 6.2: PHONÉTIQUE/PHONOLOGIE

UE 6.2.1 PHONOLOGIE

Responsable pédagogique et enseignant : Pierre FOURNIER

Cours : 1h30/semaine + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE

Le cours de phonologie poursuit au second semestre l'exploration des règles graphophonématiques, et s'y ajoute l'étude des régularités du système accentuel. Selon la théorie de l'Ecole de Guierre, la détermination de la position des accents lexicaux en anglais repose principalement sur des critères morphologiques, syntaxiques et segmentaux.

MANUELS

- DESCHAMPS, A. (1994), *De l'écrit à l'oral et de l'oral à l'écrit*, Paris, Ophrys.
- DESCHAMPS, A., DUCHET, J.-L., FOURNIER, J.-M. & O'NEIL M. (2004), *English Phonology and Graphophonemics*, Paris, Ophrys.
- DUCHET, J.-L. (1994), *Code de l'anglais oral*, Paris, Ophrys.
- FOURNIER, J.-M. (2010), *Manuel d'anglais oral*, Paris, Ophrys.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Acquisition des règles graphie-phonie et des règles d'accentuation figurant au programme du Capes externe.
- Acquisition de principes pédagogiques pouvant servir dans la pratique de l'enseignement de l'oral des futurs enseignants.
- Amélioration de la qualité de l'anglais oral des étudiants.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Exercices proposés à la fin de chaque chapitre pour familiariser les étudiants avec les règles graphie-phonie et les règles accentuelles.
- Apprentissage des principes théoriques et de la logique algorithmique développés pendant le cours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : un devoir écrit d'1h30 en milieu de semestre ($\frac{1}{3}$ de la note) et un devoir écrit d'1h30 en fin de semestre ($\frac{2}{3}$ de la note).
- Épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir écrit d'1h30 en fin de semestre.

UE 6.2.2 PHONETIQUE ET ANGLAIS ORAL

Responsable pédagogique : Pierre Fournier / Enseignantes : Lori Lye et Marie Schroder

Cours : 1h30/semaine

CONTENU/THÉMATIQUE

L'acquisition des compétences en transcription phonétique se poursuit en troisième année. Une partie du cours est donc consacrée à la transcription phonétique en anglais britannique et américain.

Les étudiants quittent le domaine de la transcription au niveau lexical pour aborder la transcription de phrases. Transcrire des phrases nécessite l'apprentissage et la maîtrise de concepts théoriques. Sont ainsi abordés en L3 les domaines suivants : le rythme, les formes pleines et réduites, les conflits accentuels, les groupes intonatifs et leurs composants, la règle de l'accent de phrase, l'intonation, les mélodies nucléaires ainsi que tous les phénomènes liés à la transcription de dialogues (élisions, assimilations etc...).

Cette partie théorique et pratique consacrée à la transcription phonétique et à la phonologie est complétée par une seconde partie portant sur la prononciation et la pratique de l'anglais oral. Les étudiants sont ainsi amenés à mettre en pratique les concepts abordés lors du cours, comme par exemple les spécificités de l'intonation de l'anglais.

DICTIONNAIRE DE REFERENCE

Wells, J.C. (2008), *Longman Pronunciation Dictionary* (3rd edition), London : Longman.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Consolider les connaissances en phonétique et phonologie.
- Améliorer la qualité et l'authenticité de l'anglais oral en intégrant les concepts fondamentaux de l'intonation et de la chaîne parlée.
- Développer les compétences des étudiants en transcription phonétique en anglais britannique et américain.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE:

- Exercices de transcription phonétique proposés systématiquement en fin de chapitre.
- Activités en classe entière et en petits groupes pour travailler l'anglais oral.

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

- Contrôle continu : une évaluation orale en milieu de semestre ($\frac{1}{3}$ de la note) et une évaluation écrite d'1h30 en fin de semestre ($\frac{2}{3}$ de la note).
- Épreuves finales pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un partiel écrit d'1h30 et une évaluation orale en fin de semestre.

UE 6.3: TRADUCTION

UE 6.3.1 : VERSION

Responsable pédagogique et enseignant : Frédéric Sylvanise

Cours : 1h30/semaine + travail préparatoire pour chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE: Traduction de l'anglais vers le français de textes littéraires du domaine anglophone.

MANUELS ET RESSOURCES EN LIGNE

Il est utile de posséder un ouvrage de vocabulaire comme lors des deux premières années de licence. Un point sera fait en cours sur les ressources disponibles en ligne.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Traduire des textes littéraires d'aires anglophones différentes et appartenant à des genres littéraires variés.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Un texte devra être traduit à la maison chaque semaine puis discuté et retravaillé collectivement en cours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : deux devoirs sur table en temps limité (1h30) valant chacun 50% de la note finale.

Épreuve pour les étudiant.e.s dispensés d'assiduité : un devoir sur table en temps limité (1h30).

UE 6.3.2 THEME

Responsable pédagogique : Cécile Dudouyt / Enseignante : Nathalie Massoulier

Cours : 1h30/semaine + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Traduction du français vers l'anglais d'extraits de romans francophones contemporains permettant d'aborder des notions de stylistique comparée et de traductologie (identifier les références culturelles et penser les modalités de leur transposition d'une langue à l'autre).

MANUELS

ARMSTRONG, Nigel. Translation, *Linguistics, Culture: A French-English Handbook* (Multilingual Matters, 2005)

VINAY et DARBELNET. *Stylistique comparée du français et de l'anglais: méthode de traduction* (Didier, 1977)

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Approfondir la méthodologie abordée en L2, perfectionner la pratique de la traduction universitaire.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Traduction de textes littéraires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : deux devoirs sur table en temps limité (1h30) valant chacun 50% de la note finale.

Epreuve pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un devoir sur table en temps limité (1h30).

UE 6.4: APPROFONDISSEMENT DE LA CONNAISSANCE DE L'AIRE BRITANNIQUE

UE 6.4.1 ETUDE D'UNE ŒUVRE DE LITTÉRATURE BRITANNIQUE CONTEMPORAINE

Responsable pédagogique : Louise Fang / Enseignante : Nathalie Massoulier

Cours : 2H/semaine + travail préparatoire de chaque séance (lecture)

CONTENU/THÉMATIQUE

Le cours portera principalement sur l'étude de *12 post-war tales* de Graham Swift (2025), un recueil de nouvelles traitant de l'expérience de guerre et d'après-guerre de combattants et autres individus et familles touchés par un conflit ou un drame contemporain (Seconde Guerre mondiale, 11 septembre, etc.)

Certains récits seront étudiés en regard d'extraits de *Crossing the River* de Caryl Philipps (1993) qui retrace les expériences de membres de la diaspora africaine au cours des siècles.

RESSOURCES

Graham Swift, *12 post-war tales*, 2025
Caryl Phillips, *Crossing the River*, 1993
Page Moodle du cours

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Se perfectionner dans l'étude d'œuvres littéraires.

Savoir citer ses sources.

Présenter un oral devant un groupe.

Rédiger un commentaire de texte clair et structuré en anglais.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Entraînement à construire une problématique et une démonstration, à l'oral et à l'écrit

Rédaction d'introduction, exercices de micro-lecture.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : un exposé oral (50%) et un devoir sur table (commentaire de texte écrit ou une dissertation sur l'œuvre au programme) en temps limité, 2h (50%)

Epreuve finale pour les étudiant.e.s dispensées d'assiduité : un devoir sur table (commentaire de texte écrit ou une dissertation portant sur l'œuvre au programme) en temps limité, 2h (100%)

UE 6.4.2 THE BRITISH EMPIRE IN PERSPECTIVE: HISTORY AND CULTURAL LEGACIES

Responsable pédagogique : Camille MARTINERIE / Enseignantes : Chloé Cottrel et Camille Martinerie

Cours : 2H/semaine + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE:

Le cours vise à éclairer la controverse sur les héritages de l'Empire dans la société et la culture britannique réveillée par le débat sur les réparations.

Par une analyse de l'histoire impériale comme une histoire connectée, plurielle et transnationale, on abordera la colonisation britannique non seulement comme un événement historique mais également comme une structure et un discours qui nourrit les imaginaires et représentations contemporaines d'une identité nationale soi-disant "anglo-saxonne".

La première partie du cours se concentrera sur l'histoire de l'Empire britannique des premières conquêtes coloniales euro-américaines (Irlande, "le Nouveau Monde") à la décolonisation politique des territoires du début du XXème siècle (Egypte (1922), Inde (1947), etc).

La deuxième partie du cours mettra l'accent sur l'impérialisme britannique du XIXème non seulement comme une exploitation économique mais aussi et principalement comme une imposition culturelle par le biais de politiques éducatives et de production de savoirs racistes.

Enfin, la troisième partie du cours explorera différents cas d'études des héritages culturels de l'Empire dans la société britannique postcoloniale qui fera l'objet d'exposés et de discussions en classe en vue de préparer à l'examen final.

RESSOURCES

Page Moodle du cours.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- acquérir et/ou consolider des connaissances sur l'histoire de l'Empire britannique
- se constituer un bagage de références historiques mobilisables dans le contexte étudié
- savoir analyser et contextualiser différents types de sources primaires et secondaires de nature iconographique et/ou textuelle
- mobiliser un lexique et une grille de lecture critique propre à l'étude de sources primaires et secondaires
- rédiger et s'exprimer individuellement de manière claire et structurée sur une thématique du cours

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- quizz interactifs
- compréhension/restitution de contenus de documents audiovisuels
- analyse de dossiers documentaires
- exposés en binôme

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- contrôle continu: une note de participation, un écrit et un oral de fin de semestre
- contrôle terminal: un écrit de fin de semestre (2h)

U 6.5: APPROFONDISSEMENT DE LA COMPREHENSION DE L'AIRE ETATS-UNIENNE

U 6.5.1: ETUDE D'UNE ŒUVRE DE POESIE AMERICAINE CONTEMPORAINE

Responsable pédagogique et enseignante : Françoise Palteau

Cours : 2h + travail préparatoire de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE: Lecture d'un recueil de poésie en vers d'un écrivain contemporain et *poet laureate*, W. S. Merwin (1927-2019), qui reçut deux fois le prix Pulitzer. Cette poésie évoque son implantation dans le causse du Haut Quercy, région de France où il vécut plusieurs années. *The Vixen* épouse le point de vue autochtone d'une région rurale française des années 1970 pour évoquer la culture héritée des troubadours qui s'exprimaient en occitan, et pour dire ce que leur mémoire apporte à notre modernité.

RESSOURCES

Ouvrage disponible au prêt en début de cours: William S. Merwin, *The Vixen* (1996), dans l'édition bilingue française *La renarde*, Éditions Fanlac, réédition de 2019 (trad. Luc de Goustine).

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Poursuivre l'analyse des notions fondamentales spécifiques à la poésie après la L2 en niveau supérieur, L3.

Savoir citer ses sources.

Présenter un oral devant un groupe.

Rédiger un commentaire de texte clair et structuré en anglais.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Entraînement à construire une problématique et une démonstration, à l'oral et à l'écrit

Rédaction d'introduction, exercices de micro-lecture.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : un exposé oral (50%) et un devoir sur table (commentaire de texte écrit ou une dissertation sur l'œuvre au programme) en temps limité, 2h (50%)

Epreuve finale pour les étudiant.e.s dispensées d'assiduité : un devoir sur table (commentaire de texte écrit ou une dissertation portant sur l'œuvre au programme) en temps limité, 2h (100%)

UE 6.5.2 HISTOIRE DE L'IMMIGRATION AUX ÉTATS-UNIS (19^{ÈME}-21^{ÈME} SIECLES)

Responsable pédagogique : Rim Latrache / Enseignantes : Rim Latrache et Céline Planchou

Cours : 2h/semaine + travaux préparatoires

CONTENU/THÉMATIQUE

Ce cours a pour objectif d'examiner l'histoire de l'immigration aux États-Unis depuis le milieu du 19^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui. Il s'agira de retracer les différentes vagues d'immigration, les mouvements nativistes et le développement des politiques fédérales liées à l'immigration.

MANUELS ET RESSOURCES EN LIGNE

NORTON Mary Beth [et al.], *A People and a Nation*, Boston, Houghton Mifflin Co, 2009 (ou une autre édition plus récente. Achat d'occasion possible).

FONER, Eric, *Give Me Liberty: An American History* (New York, W.W. Norton, 2012, ou édition plus récente)

<https://www.americanyawp.com/>

Une brochure de documents sera distribuée au début du semestre

Page Moodle du cours.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- acquérir et/ou consolider des connaissances sur l'histoire de l'immigration aux Etats-Unis
- se constituer un bagage de références historiques mobilisables dans le contexte étudié
- savoir analyser et contextualiser différents types de sources primaires et secondaires de nature iconographique et/ou textuelle (textes de loi, récits autobiographiques, entretiens, photographies, etc.)
- mobiliser un lexique et une grille de lecture critique propre à l'étude de sources primaires et secondaires
- rédiger et s'exprimer individuellement de manière claire et structurée sur une thématique du cours
- analyser et mettre en relation (à l'écrit) différents documents sur la même thématique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- contrôle continu : travaux préparatoires, un oral de mi-semestre et un écrit de fin de semestre (2h)
- Epreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : un écrit de fin de semestre (2h)

UE 6.6: RENFORCEMENT DISCIPLINAIRE



1 cours au choix dans la limite des places disponibles. L'arbitrage est fait par les responsables d'année en début d'année universitaire

OPTION 6.6.1 : RENFORCEMENT EN LINGUISTIQUE (PREPARATION AU CAPES)

Responsable pédagogique et enseignant : Yann Fuchs

Cours : 1h30 + travail personnel

CONTENU/THÉMATIQUE

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de L3S5. Il s'agit d'une préparation à l'épreuve dite de "faits de langue" du CAPES externe d'anglais (bac+3). Sans exclure une révision du fonctionnement des marqueurs grammaticaux de l'anglais (relevant du GN, du GV et de la phrase complexe), ce cours sera donc surtout consacré à l'entraînement au type d'analyse attendu au concours.

MANUEL

LARREYA P., RIVIERE, C. & C. LACASSAIN, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 2024 [1991].

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer le fonctionnement prototypique des marqueurs grammaticaux et des constructions syntaxiques de l'anglais.
- Identifier la nature, la fonction et/ou le fonctionnement des marqueurs grammaticaux étudiés en contexte.
- Rédiger une analyse linguistique construite.
- Proposer des manipulations pertinentes pour étayer son argumentation.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Entraînement à l'épreuve de "faits de langue".

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle Continu : deux épreuves écrites type concours

Pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : une épreuve écrite type concours

OPTION 6.6.2 : RENFORCEMENT EN LITTÉRATURE ANGLOPHONE – A SURVEY OF CONTEMPORARY BRITISH THEATRE

Responsable pédagogique : Louise Fang / Enseignante : Nathalie Massoulier

Cours : 1h30 /semaine + travail de préparation de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Ce cours abordera à travers des extraits et des présentations orales différents aspects de la création théâtrale britannique contemporaine : théâtre queer, éco-féministe, performances digitales, opéra, etc.

RESSOURCES

Une brochure sera distribuée en début de semestre

Page Moodle dédiée

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Savoir analyser un extrait d'œuvre théâtrale contemporaine et ses mises en scène.

Le but de ce cours est de perfectionner la compréhension et l'analyse des différentes modalités de l'écriture et des performances scéniques

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Analyses de scènes à l'oral et à l'écrit.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : un oral (50%) et un commentaire de texte en temps limité (50%).

Contrôle terminal intégré : un commentaire de texte en temps limité.

OPTION 6.6.3: RENFORCEMENT EN ETUDES AERALES

Responsable pédagogique et enseignante : Anémone Kober-Smith

Cours : 1h30 /semaine + travail de préparation de chaque séance

CONTENU/THÉMATIQUE

Étudier et analyser les débats et les enjeux socio-politiques qui se sont développés autour de la question de l'adhésion du Royaume-Uni à l'Union Européenne, puis de son départ (Brexit) de l'UE à la suite du référendum de 2016.

L'approche choisie privilégie une analyse sur le temps long - de l'après Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui - afin de mieux comprendre les clivages sociaux et culturels profonds qui ont mené au Brexit.

OUVRAGES

Il est recommandé de lire au moins l'un des ouvrages suivants qui sont disponibles à la bibliothèque universitaire:

Fintan O'Toole, *Heroic failure: Brexit and the Politics of Pain*, London: Head of Zeus, 2019.

Robert Tombs, *This Sovereign Isle: Britain In and Out of Europe*, London : Allen Lane, 2022.

Chris Grey, *Brexit Unfolded. How no one got what they wanted (and why they were never going to)*, Biteback, 2021.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Acquérir et approfondir ses connaissances dans un domaine majeur de la politique étrangère britannique contemporaine

Analyser des documents primaires et secondaires en faisant preuve d'esprit critique et en utilisant ses connaissances de façon pertinente.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Présenter un oral en anglais devant un groupe

Analyser à l'oral et à l'écrit diverses sources primaires et secondaires en lien avec la thématique du cours

Rédiger et présenter à l'écrit et à l'oral des commentaires de texte.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle Continu : une épreuve écrite en temps limité (50%), un oral (40%) et participation au cours du semestre (10%).

Épreuve finale pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité : une épreuve écrite (1h30).

UE 6.7: PRÉ-PROFESSIONALISATION

L'option suivie doit être la même qu'au S5.

OPTION 6.7.1. INITIATION A LA RECHERCHE

Responsable pédagogique et enseignant : Gilbert PHAM THANH

Cours : 1 heure 30 + travail personnel régulier

CONTENU/THÉMATIQUE

Sensibiliser et introduire au travail de la recherche de manière méthodique en isolant des compétences utiles qui seront travaillées en cours.

RESSOURCES

On utilisera les ressources disponibles sur internet, qui viendront compléter les ressources personnelles de chacun.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Réfléchir aux enjeux de la recherche.
- Elaborer une démarche scientifique. Renforcer ses capacités d'analyse, de synthèse et de problématisation.
- Développer un esprit critique sans esprit de critique en cours.
- Construire une position critique et se positionner dans un champ disciplinaire.
- Développer une approche pluridisciplinaire sous le contrôle de l'anglistique.
- S'initier à la philosophie ou approfondir sa réflexion philosophique.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- S'appropriier les connaissances et les hypothèses mises en jeu pendant la séance.
- Prendre la parole pour défendre un point de vue et rester critique vis-à-vis de la partie théorique introduite.
- Penser contre soi-même.

- Construire une boîte à outils théoriques en utilisant toutes les ressources possibles. Mettre en pratique les outils théoriques assemblés.
- Décider en temps limité et faire évoluer ses décisions au cours des séances.
- Mettre en pratique les éléments théoriques rassemblés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Faire TOUS les exercices demandés, qui seront notés (1/2 de la note finale).
- Participer activement au cours, ce qui déterminera une note de participation, qui complétera l'évaluation (1/2 de la note finale).

Ce cours n'est pas ouvert aux étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité

OPTION 6.7.2 : STAGE OU ENGAGEMENT ETUDIANT

Responsable du suivi : Rim Khaled

Après avoir effectué le stage dont la convention a été signée avec l'université avec Mme Khaled comme tutrice pédagogique, l'étudiant doit lui remettre un rapport écrit de 3 à 5 pages sur son expérience professionnelle et la façon dont elle l'a confortée dans son projet professionnel à venir, ou bien au contraire l'a amené à le repenser.

Ce rapport et l'expérience de stage font l'objet d'une discussion avec le tuteur professionnel et la tutrice pédagogique.

 Si cette discussion a lieu avant le 22 mai, l'étudiant peut valider cette UE en première session. Si cette discussion a lieu entre le 22 mai et le 1^{er} juillet, la validation ne pourra être prise en compte qu'en deuxième session. Aucune validation de stage ne pourra être effectuée après le 1^{er} juillet.

Pour la reconnaissance de l'engagement étudiant, voir les conditions expliquées en page 16.

OPTION 6.7.3 : PROJET ARTISTIQUE

Responsable pédagogique : Marjolaine Boutet / Enseignante : Rim Khaled

Séance de suivi : 1h30/semaine + travail en groupe en dehors et pendant la séance

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Cette option s'adresse aux étudiant.e.s intéressé.e.s par le monde de l'art et du spectacle et désireux de travailler en équipe de façon guidée et avec une part d'autonomie.

Il s'agira de monter un spectacle à composante musicale et narrative dont la forme aura été définie au premier semestre.

Ce deuxième semestre sera consacré aux formes visuelles et audiovisuelles du spectacle : direction artistique (décor, costumes, maquillage), captation vidéo, communication sur les réseaux sociaux, etc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation ne portera pas tant sur la qualité du travail produit que sur l'implication de chacun, la capacité à être force de proposition et à écouter les autres, à trouver sa place au sein d'un groupe, à coopérer et collaborer avec des personnalités diverses au service d'une réalisation commune.

La fin du semestre sera marquée par une projection publique.